

Variabilité du calendrier des mariages dans le Pas-de-Calais au XVIIIème siècle

J E A N - P I E R R E P É L I S S I E R , C A T H E R I N E L E F E B V R E

Parmi les événements enregistrés dans les actes d'état civil¹, le mariage est le seul qui laisse aux individus la possibilité de fixer le jour de la cérémonie. Cependant, si les futurs mariés sont théoriquement libres de déterminer la date de leur mariage, les contraintes sociales, en particulier religieuses, et économiques peuvent moduler fortement les possibilités de choix. L'étude de la répartition des mariages au cours de l'année peut donc apporter des informations sur le fonctionnement économique et social d'une population.

Dans la France rurale de la deuxième moitié du XVIIIème siècle, les mariages étaient très préférentiellement célébrés durant les mois de janvier, février et novembre². Ceci s'explique principalement par le calendrier ecclésiastique romain qui interdisait les mariages durant les périodes précédant Pâques et entourant Noël, faisant ainsi de ces trois mois des périodes de récupération ou d'anticipation par rapport à ces interdictions. A ce phénomène majeur pourraient se superposer des contraintes liées à l'activité économique qui limiteraient les mariages durant les périodes des grands travaux agricoles. En ville, et en particulier à Paris, les contraintes agricoles et religieuses ayant une influence plus faible, on observe une plus grande homogénéité dans la répartition mensuelle des mariages³.

Il serait réducteur et non-représentatif, de vouloir exprimer ce phénomène par une image nationale unique, tant les dimensions socio-économiques sont diverses et importantes. Pour comprendre les mécanismes qui président au choix de la date du mariage, il est nécessaire de prendre en compte la variabilité régionale, et même locale, du comportement des personnes. Déjà l'enquête de l'INED sur la démographie historique des populations rurales du XVIIIème siècle (Houdaille 1978) montrait cette variabilité régionale. Ainsi, il convient de considérer que l'image 'moyenne' de la France n'a pas de signification réelle du fait des écarts observés d'une région à l'autre. Si les grandes tendances, mariages d'hiver, interdits religieux de Pâques et Noël, restent importantes dans toutes les campagnes, la répartition des mariages sur l'ensemble de l'année est sensiblement différente d'une région à l'autre.

Il est relativement délicat de coupler les données économiques aux données démographiques. Dans le cas d'activités agricoles très largement dominantes, céréales ou élevage par exemple, on se trouve dans une situation où les périodes de fortes activités peuvent être différentes. Les personnes dont les moyens de subsistance dépendent principalement de ce travail éviteront, a priori, de se marier durant cette époque pour rester disponible pour les travaux agricoles. Ceci peut donc se

ressentir dans le calendrier des mariages comme le montre l'exemple de l'Angleterre (Kusssmaul 1990): les contraintes liées à l'activité agricole intense de certaines périodes, moissons de la fin de l'été ou naissances des animaux au printemps et fanage du début de l'été, laissent leur empreinte sur le mouvement mensuel des mariages qui apparaît ainsi comme l'image 'fossile' de l'activité agricole (Kusssmaul 1985).

Néanmoins l'analyse au niveau régional reste insuffisante. D'une commune à l'autre il est également possible d'observer des variations sensibles. La mesure de la variabilité locale du phénomène permet de mieux cerner le degré de précision des seules moyennes, ou sommes de paroisses, généralement utilisées dans ce type d'études, lorsqu'il ne s'agit pas de données provenant d'une seule commune. Ces variations peuvent d'ailleurs être liées à l'activité économique locale. Ainsi, par exemple, Lachiver a mis en évidence des différences de calendrier des mariages entre les communes vigneronnes et les communes voisines non vigneronnes en région parisienne (Lachiver 1982). Dans certains cas, des activités spécifiques largement dominantes au niveau d'une commune, peuvent donner des comportements très particuliers. C'est le cas de migrations de longues durées touchant une part importante de la population. De tels phénomènes peuvent se répercuter sur le calendrier des mariages, au même titre qu'ils peuvent s'observer dans le calendrier des conceptions. Ainsi les villages de maçons du centre de la France, où l'on observe des rythmes très particuliers des naissances et donc des conceptions (Moulin 1987).

Même sans prendre des cas aussi extrêmes, la structure professionnelle d'une population pourrait avoir une influence sur le choix de la période du mariage: la plus ou moins grande proportion de la population ayant une activité non agricole (artisans, marchands, militaires, nobles, ...) peut ainsi se refléter dans le calendrier des mariages. Ceci dépasse le cadre de la simple division classique ville-campagne. Dans un petit bourg rural l'activité ne se réduit pas aux seuls travaux agricoles. La présence plus importante de personnes exerçant une fonction administrative ou l'existence de nombreux artisans pourraient influencer sur la répartition globale des mariages au cours de l'année. La proportion de personnes 'soumises aux risques' des travaux agricoles étant alors différente au sein de la population analysée. Le développement géographique différentiel de la pré-industrialisation peut aussi jouer de manière différente d'un groupe de paroisses à l'autre.

Cependant une commune ne fonctionne pas en vase clos. Les contacts avec les populations environnantes sont nombreux. En particulier au moment des grands travaux agricoles il peut être fait appel à de la main d'oeuvre extérieure, parfois lointaine. Ainsi, l'activité agricole d'une commune peut agir sur le calendrier des mariages des communes voisines. Alors que l'image globale d'un calendrier des mariages pour toute la France n'a pas de signification locale, il n'est pas non plus réaliste d'isoler complètement les communes les unes des autres du fait de ces interactions économiques.

Pour étudier, à un niveau d'analyse fin, l'influence de l'activité agricole sur la répartition des mariages durant l'année, il est donc nécessaire de prendre en comp-

te des séries de communes pour lesquelles on dispose à la fois du calendrier des mariages, de données sur l'agriculture et sur l'activité professionnelle des conjoints. Ceci devrait permettre de déterminer s'il existe des zones de comportements similaires, probablement lieux privilégiés d'échanges de populations et correspondants à des sortes de 'bassins d'emploi'. C'est ce que nous avons tenté de faire en analysant le comportement de 333 paroisses du Pas-de-Calais, correspondant à 311 communes actuelles⁴, à partir des relevés exhaustifs de leurs mariages pour la période 1737-1792, soit 82.749 actes⁵.

Pour ces registres, la mention de profession, ou de situation sociale, du mari est indiquée dans 31.850 de ces actes, permettant ainsi de caractériser, par grandes catégories, l'activité de nombreuses personnes. Les résultats d'une enquête agricole communale réalisée en 1808⁶, période pour laquelle l'activité agricole était encore semblable à celle de l'Ancien Régime, a été également utilisée pour estimer si, à l'intérieur d'un département présentant des zones d'activités théoriquement différentes (plaines à blé de l'Artois, élevage du Boulonnais), cette activité agricole était suffisamment variable pour intervenir de manière significative sur le calendrier des mariages.

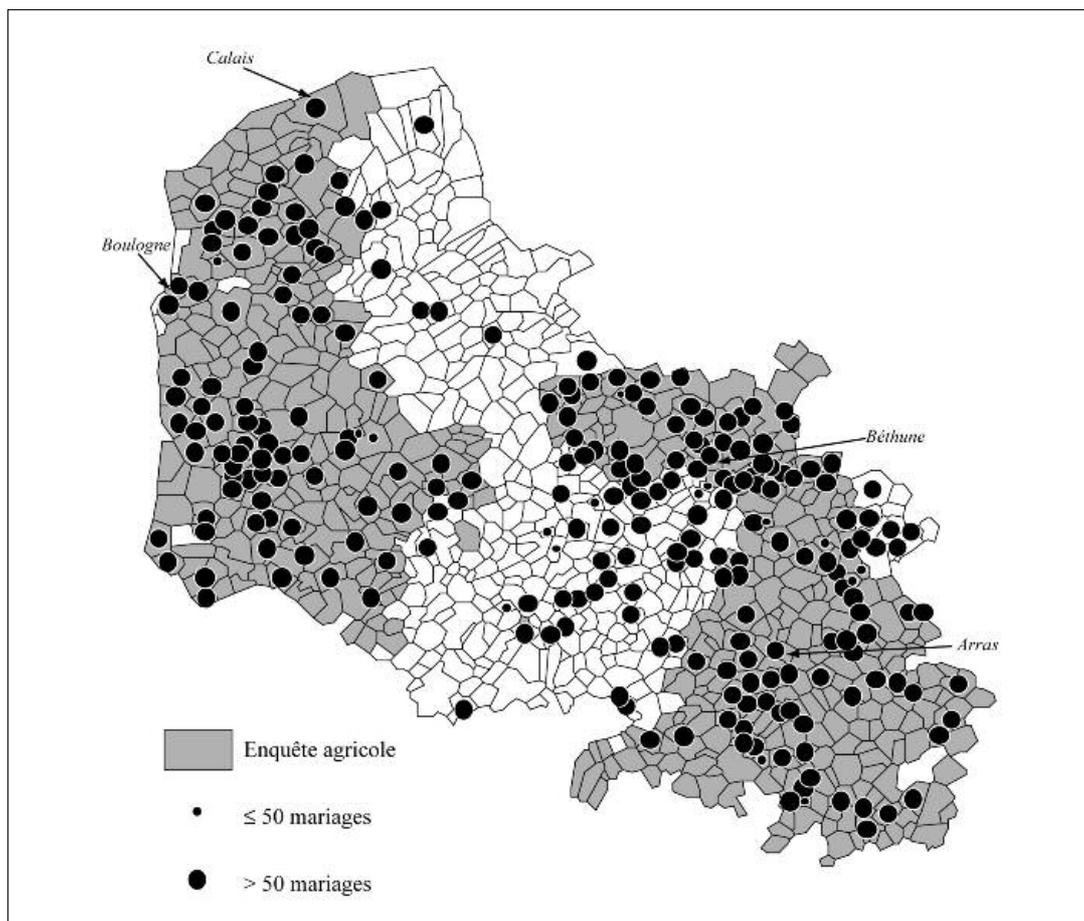
Les données utilisées

Les actes de mariage. L'analyse du calendrier des mariages dans de petites communes rurales pose un problème lié à la taille de la population concernée. Le faible nombre de mariages enregistré chaque année nécessite d'étudier le phénomène en regroupant les données sur une période suffisamment longue pour disposer d'un effectif le plus important possible pour limiter les variations aléatoires. Pour mener à bien ce travail, il est donc nécessaire de disposer de séries de registres, pour l'ensemble des communes, de qualité correcte pour la période étudiée. De plus, il faut que celle-ci ne comporte pas d'événements capables de modifier les habitudes sociales ou économiques des populations.

Le choix de la période retenue, 1737-1792, permet de répondre à ces exigences. La *Déclaration concernant la forme de tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, noviciats et professions, et des extraits qui en doivent être délivrés* publiée par Louis XV le 9 avril 1736 a entraîné la tenue en double de registres 'originaux'⁷ à partir de 1737 et une amélioration très sensible de qualité par rapport à la période antérieure. Le choix de 1792, marquant la fin de la tenue de l'état civil par les curés, revient à prendre la date la plus éloignée possible dans la même série de documents. La période de la Révolution et la laïcisation de l'état civil marquent un tournant important (Houdaille 1978) qui nous oblige à ne pas dépasser cette date.

Les registres de l'état civil ont été dépouillés et informatisés par l'Association Généalogique du Pas-de-Calais. Ces données ont été mises en forme dans une base de données relationnelles dans le cadre du programme PAGI développé à l'INRA⁸. Ce travail a ainsi porté sur 311 communes dont la répartition dans le département est présentée dans la figure 1.

Fig. 1. Répartition géographique des communes étudiées



Afin de vérifier la stabilité du calendrier des mariages au cours de la période analysée, nous avons comparé individuellement la répartition mensuelle des mariages pour les périodes 1737-1746 et 1780-1789 des paroisses où le nombre de mariages pour chacune de ces décennies était supérieur à 20. Ceci afin d'éliminer les 'petites' communes pouvant présenter des variations aléatoires du fait du faible nombre de mariages annuels. On constate qu'il n'existe pas de différence significative, pour chaque commune, entre les deux périodes: 2 présentent un Khi^2 dépassant le seuil de 5% et une seule le seuil de 1%⁹. Comme, de plus, la répartition géographique de ces communes est voisine de celle de l'ensemble des communes de l'échantillon, il est possible d'extrapoler cette stabilité du comportement à l'ensemble des 333 paroisses.

L'analyse des données montre donc une homogénéité suffisante du mouvement mensuel des mariages de la période 1737-1792 pour permettre le regroupement des données sur l'ensemble de cette période et disposer ainsi d'effectifs permettant les comparaisons de commune à commune.

Les mentions d'activité des mariés. Les actes de mariage utilisés fournissent une information professionnelle, ou le statut, du mari dans 31.850 cas. L'analyse de ces

mentions a permis de mettre en évidence plus de 2.300 intitulés différents que nous avons classés en grands groupes. Nous avons ainsi des données pour les ouvriers agricoles (6.068 personnes), les journaliers (1.924 personnes), les laboureurs, fermiers, ... (4.638 personnes), les domestiques (1.328 personnes), les artisans et personnes travaillant dans le domaine 'industriel' (10.160 personnes), les marins (1.267 personnes), les marchands (2.378 personnes), les employés (318 personnes), les gardes (197 personnes), les militaires (1.366 personnes), les notaires et autres professions juridiques (449 personnes), les médecins et autres professions médicales (203 personnes), les 'notables' (561 personnes), les propriétaires et rentiers (128 personnes), les nobles (282 personnes) et les autres professions (583 personnes).

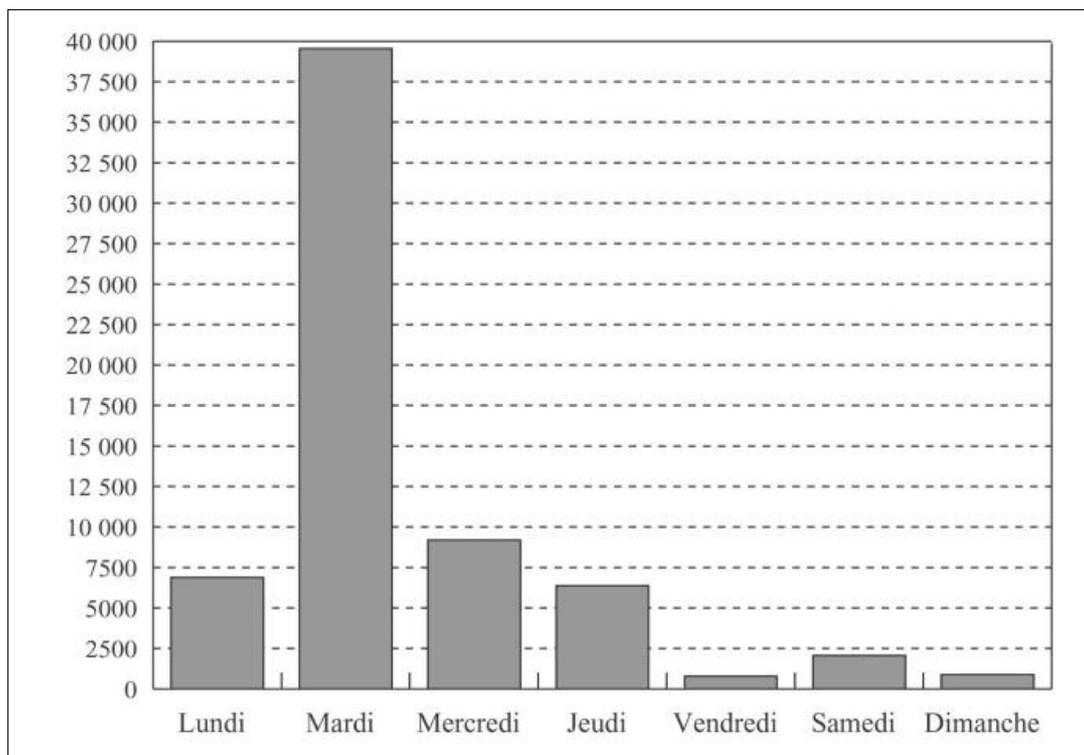
L'enquête agricole. A partir de la période révolutionnaire on a vu fleurir de nombreuses enquêtes statistiques sur l'ensemble du territoire à un niveau très fin de découpage: la commune. L'enquête de 1808 permet de disposer, pour le Pas-de-Calais d'une description détaillée de l'activité agricole dans chaque commune. Dans le cadre de ce travail, nous avons utilisé un échantillon de 548 communes concernant d'une part l'intérieur des terres avec les arrondissements d'Arras (qui ne comprenait pas la région de St-Pol), et Béthune (qui englobait l'actuel arrondissement de Lens) et d'autre part la zone côtière avec les arrondissements de Boulogne (qui englobait celui de Calais) et Montreuil. Nous nous sommes limité à l'analyse des 3 premiers tableaux de cette enquête en prenant en compte les données générales sur la commune (42 variables), les répartitions des terres labourables (21 variables) et les animaux (32 variables). Nous nous attacherons plus particulièrement à la répartition des céréales (blé, avoine, seigle, orge) et des animaux (ovins, bovins, chevaux) qui peuvent correspondre à des calendriers différents d'activité intense.

L'analyse de la répartition des mariages

Le jour du mariage. Dans la mesure où les curés célébraient les mariages, ils imposaient ainsi peu ou prou leurs règles et intervenaient de fait sur le choix du jour de la cérémonie. Les bans étant publiés lors de la messe dominicale. Le mariage devait se dérouler après un délai de 8 jours, ce qui amène au mardi si l'on commence le dénombrement des jours après le dimanche des bans.

En prenant en compte l'ensemble des 82.334 actes pour lesquels la date exacte a été identifiée¹⁰, on constate que la répartition hebdomadaire des mariages (figure 2) respecte bien cette contrainte dans le Pas-de-Calais du XVIII^e siècle. Cette très forte prédominance du mardi, avec 60% des mariages contre 15% le mercredi et 10% pour les lundi et jeudi, peut s'expliquer par la seule obligation du délai de 8 jours après la publication des bans. Si des événements locaux, tels les jours de marché, peuvent intervenir sur le choix du jour¹¹, ce n'est que de façon marginale puisque nous n'observons pas de différences sensibles entre les communes analysées dont le calendrier des marchés varie probablement d'un lieu à l'autre. Le poids, dans notre échantillon, d'une commune rurale dont le marché se déroulerait le mardi, ce qui entraînerait une diminution des mariages ce jour là, est trop faible pour modifier sensiblement la répartition hebdomadaire de l'ensemble de notre échantillon. Nous ne pouvons observer ici que le phénomène d'ensemble.

Fig. 2. Répartition des mariages suivant le jour de la semaine (1732-1792)



L'importance du fichier disponible permet d'effectuer une analyse journalière de la répartition annuelle des mariages. Il est possible de mettre en évidence les grandes irrégularités de la courbe qui révèlent les périodes d'interdits religieux (figure 3).

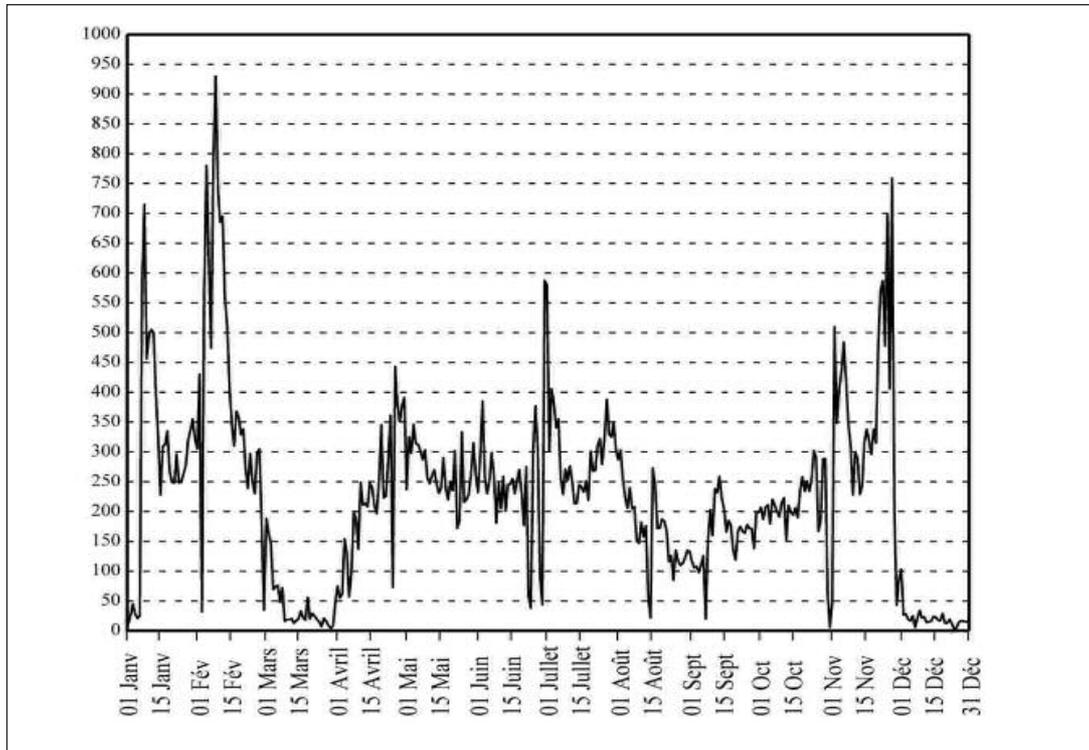
Le respect des interdits religieux

Pâques et Noël. La distribution met en évidence le creux très net de la période de Noël. Alors que la moyenne journalière d'actes de mariages sur l'année est de 225, elle descend à 19 mariages du 3 décembre au 6 janvier inclus. Deux maxima encadrent ce creux: 759 mariages le 28 novembre, 582 mariages et 715 mariages les 7 et 8 janvier. Ces deux pics, qui s'étendent sur quelques jours – probablement du fait de la variabilité de la date du mardi selon l'année – renforcent la mise en évidence de cette période d'interdiction.

Les limites de la période pascale sont plus indistinctes. Pâques n'est pas une date fixe du calendrier et comme nous analysons plus d'un demi siècle, la mobilité de cette fête religieuse trouble l'analyse. Cependant, le creux très net de cette période permet de vérifier l'importance des contraintes religieuses. Ainsi le 29 mars ne sont célébrés que 4 mariages.

Afin de mieux constater le respect de cet interdit religieux, nous avons exprimé les dates non plus dans le calendrier grégorien, mais en mesurant leur distance en jours par rapport à la date de Pâques de l'année considérée. La figure 4 présente

Fig. 3. Répartition journalière des mariages au cours de l'année



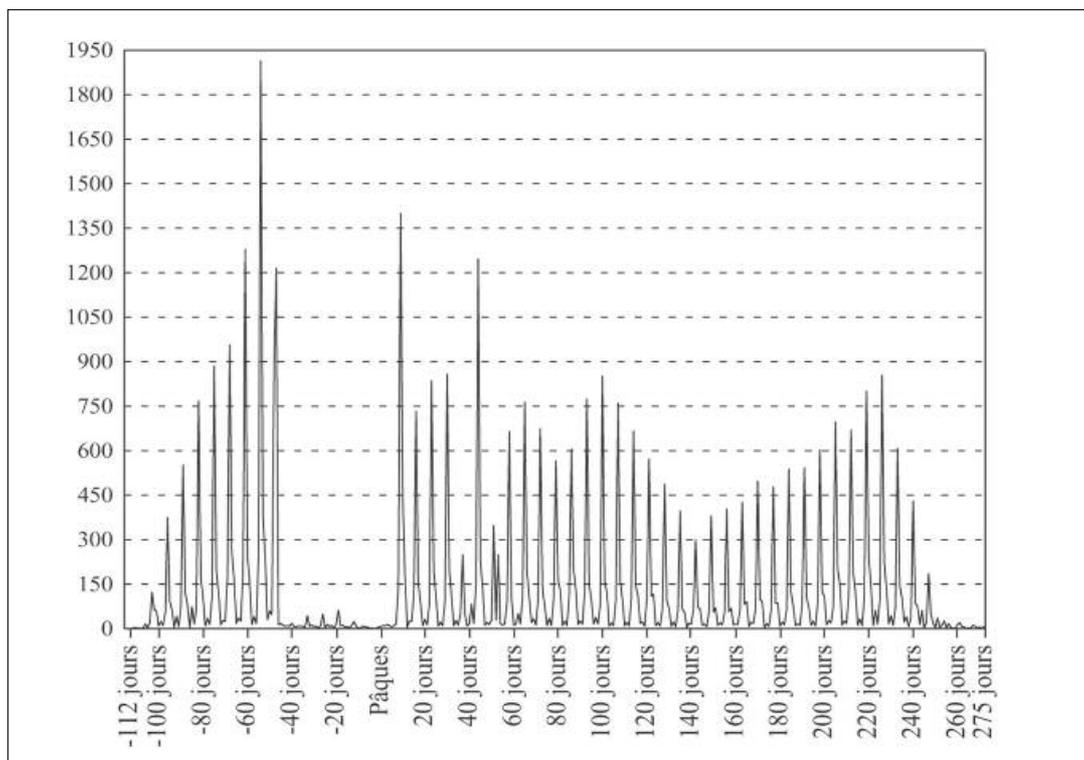
l'évolution du nombre de mariages suivant ce système. En calant le calendrier sur un dimanche, les pics correspondent au mardi, constat qui vient renforcer le choix prédominant, déjà signalé, de ce jour de la semaine.

Le très faible nombre de mariages durant le Carême apparaît très nettement sur une durée allant du mercredi des cendres (46 jours avant Pâques) au mardi situé la semaine suivant Pâques. Le mardi de Pâques n'apparaissant pas non plus un jour de célébration. De plus, le Mardi-gras (mardi précédant les Cendres), est même légèrement délaissé. Le pic d'anticipation des mariages, le plus fort de l'année, se plaçant la semaine précédente. Ainsi, la période pendant laquelle on ne se marie pas est plus longue que le seul Carême et porte sur 54 jours, soit près de 2 mois.

Ce mode de présentation du calendrier annuel des mariages permet également de faire apparaître les deux infléchissements nets des semaines de l'Ascension et la Pentecôte. Or la liaison de ces deux fêtes au jour de Pâques (40 et 50 jours après cette date) ne permet pas qu'ils soient mis en évidence sur le calendrier non calé de la figure 3. Par contre le calendrier calé révèle l'importance des mariages célébrés le mardi situé entre ces deux fêtes. Il faut y lire un phénomène de récupération/anticipation lié aux interdits.

Par contre, le calendrier calé atténue la quasi-absence des cérémonies nuptiales de la période de Noël. En fixant le jour mobile de Pâques on oblige à une mobilité du jour de la Nativité. Dans ce cas les diminutions puis les recrudescences des mariages entourant cette période apparaissent de façon moins brutale.

Fig. 4. Répartition des mariages par rapport à Pâques



Le reste de l'année. D'autres jours, dans la répartition annuelle, affichent également un abaissement du nombre des mariages. Celui-ci se répercute parfois sur les jours voisins:

- le 2 février, jour de la Présentation, 32 mariages contre 430 et 567 pour les 1er et 3 février;
- l'Assomption donne une répartition de 176 mariages le 13 août, 57 le 14, 22 le 15 août et 273 le 16;
- du 30 octobre au 3 novembre, période de la Toussaint, le nombre de cérémonies enregistrées est respectivement de 289 – 62 – 6 – 49 – 510;
- enfin, le 8 septembre, qui correspond à une fête de la Vierge, ne sont consignés que 20 mariages.

Les jours de fêtes des apôtres voient également diminuer le nombre de cérémonies:

- St-Marc, le 25 avril: 73 mariages;
- St-Jean, le 24 juin: 38 mariages;
- St-Pierre St-Paul, le 29 juin: 44 mariages.

Enfin, le 29 février ne regroupe que 35 mariages, chiffre qui, même en multipliant par 4 (soit 140), est légèrement plus faible que les valeurs observées les 28 février (177) et 1 mars (188). Croyance ou superstition d'alors, hésiterait-on à se marier un jour aussi particulier? Mais le faible nombre de 29 février qui tombent un mardi¹², pour la période considérée, suffit probablement à expliquer cette légère baisse.

On le constate, au-delà des périodes de Pâques et de Noël, certains jours de l'année sont eux aussi désertés par la célébration nuptiale. Ce calendrier reflète l'ensemble des contraintes religieuses auxquelles étaient soumises les populations de l'époque. L'importance des interdits religieux limite donc très fortement le choix de la date, voire du jour, du mariage. Les autres contraintes, en particulier économiques, ne peuvent donc intervenir que dans le cadre d'un calendrier ainsi limité. Dès lors, les possibilités ouvertes sont faibles, ce qui limite, à priori, les opportunités de détection. Aussi, plutôt que d'effectuer une étude jour par jour, nous avons préféré analyser le phénomène sur un mouvement mensuel qui, en augmentant le nombre de mariages par période risque d'être plus sensible aux grandes fluctuations saisonnières.

Le mouvement mensuel des actes de mariages. Difficile à ce stade de l'analyse de nier l'importance de la religion, de ses contraintes et obligations, sur la détermination de la date (ou du jour) du mariage. Par ailleurs, le fonctionnement du monde rural a-t-il, lui aussi, des conséquences sur ce choix? Les grands travaux agricoles contraignent-ils cette cérémonie?

Pour pouvoir comparer les données provenant de villages différents par le nombre de mariages célébrés, nous avons calculé, pour chaque commune, l'indice classique basé sur 1.200 mariages annuels.

L'indice de variation moyen calculé pour l'année¹³ sur l'ensemble des paroisses est de 228. Très classiquement ce sont les villes qui affichent la plus grande homogénéité. Ainsi, Arras présente un indice de 126 (alors que pour la même période on observe à Paris une valeur de 154). Mais si Calais, Montreuil, Boulogne se situent, elles aussi, dans les dix premières communes¹⁴, on ne peut cependant pas en déduire que cette présence en tête de liste confère un statut de 'ville' puisqu'on y repère également quelques petites communes rurales.

Globalement, la répartition des mariages est assez semblable, dans ses grandes lignes, d'une paroisse à l'autre. Nos paroisses présentent une moyenne assez voisine de celle de l'échantillon de l'INED pour la région Nord-Picardie. L'écart observé s'explique par le choix des communes différent entre les deux analyses¹⁵. Cependant, des variations importantes existent comme le montre l'importance de l'écart-type observée pour chaque mois pour les 333 paroisses (tab. 1).

Comme nous l'avons présenté, les contraintes religieuses sont bien respectées pour l'ensemble des communes étudiées, formant le cadre principal dans lequel s'inscrit la répartition des mariages au cours de l'année. Signalons cependant la fai-

Tab. 1. *Mouvement mensuel des mariages dans les 333 paroisses*

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
333 Paroisses												
Moyenne	128	204	18	93	116	109	141	67	56	92	167	11
Ecart-type	46,7	66,5	15,8	39	35,5	38	49,3	32,1	35,2	33,8	46,8	18,8
Ined												
Nord-Picardie	144	195	23	73	102	95	130	61	71	80	201	25

blesse relative des mariages d'août et surtout de septembre. Ce phénomène n'est pas propre au département du Pas-de-Calais puisque l'enquête de l'INED montre que l'indice de septembre varie de 50 à 80 suivant les régions (Cf. Annexe 1). Il est cependant particulièrement faible dans notre région et ne peut s'expliquer ni par des règles religieuses, ni par la présence d'une activité liée à la vigne, absente ici.

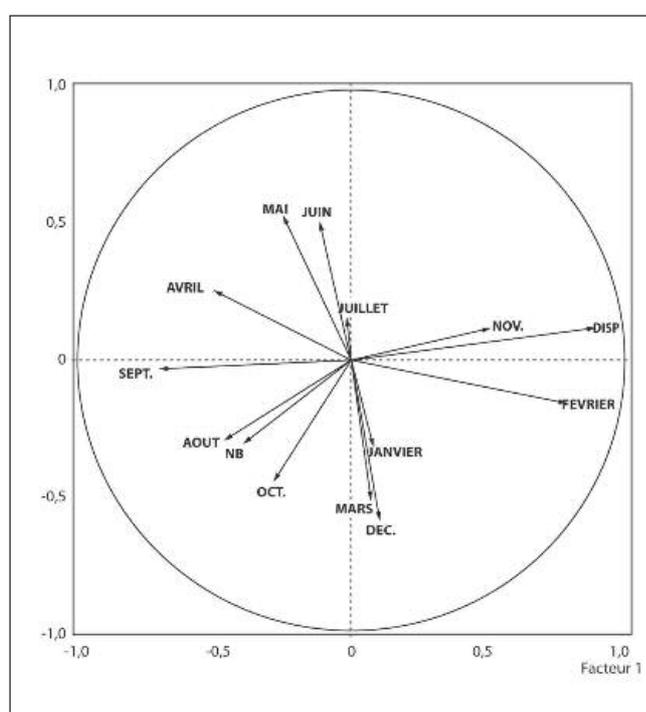
Afin de mieux cerner cette variabilité, nous avons étudié l'ensemble des indices mensuels dans une analyse en composantes principales¹⁶ en prenant en compte 310 communes¹⁷. Celle-ci ne permet de prendre en compte qu'environ 52% du phénomène sur les 4 premiers axes. Les valeurs propres étant, dans l'ordre, de 21,3%, 12,9%, 9,6% et 7,9%. Ce résultat met en évidence la très grande hétérogénéité du comportement des communes pour le calendrier des mariages. Les minima et maxima mensuels des 310 communes retenues confirment bien cette variabilité par rapport à la valeur trouvée en prenant en compte l'ensemble des communes en un seul groupe (tab. 2).

Tab. 2. *Mouvement mensuel des mariages dans les 310 communes*

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
310 Communes												
Global	129	193	19	97	116	107	132	75	70	94	158	10
Minimum	18	62	0	0	0	0	24	0	0	24	42	0
Maximum	316	448	89	293	218	258	341	196	218	240	334	76

Cependant, la répartition des mois, suivant les deux premiers facteurs (figure 5) permet de mettre en évidence l'opposition des mois 'chauds' et des mois 'froids' suivant le premier facteur. On trouve d'un côté les mois concernés par les contraintes religieuses (mars et décembre – les mois d'interdit –, mais aussi janvier, février et novembre – les mois de récupérations) et de l'autre tous les autres mois d'avril à octobre. Le premier facteur est donc discriminant sur les mois liés à l'influence des règles religieuses, mais il ne représente qu'environ 20% du phénomène total. Le deuxième facteur sépare les

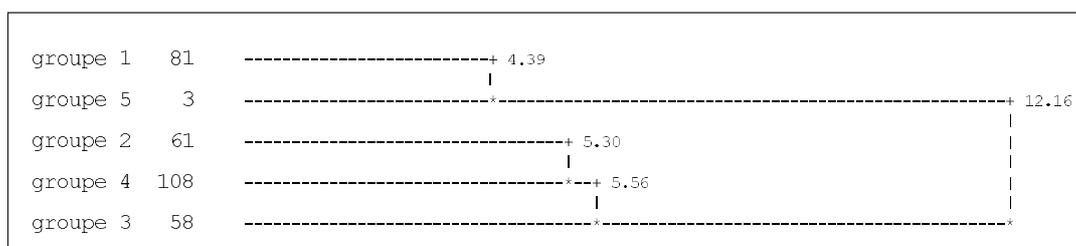
Fig. 5. *Analyse en composantes principales. Distribution des mois sur les deux premiers facteurs*



mois du printemps (avril, mai, juin) de ceux d'août et octobre d'une part; le groupe janvier, mars, décembre du mois de novembre pour les mois 'froids' d'autre part. Les mois de février et septembre apparaissent presque neutres pour le deuxième facteur. Le mois de juillet n'intervient que très peu pour l'ensemble de la classification sur les deux premiers facteurs. Il ne joue un rôle important qu'au niveau du troisième facteur en interaction avec les mois de juin et d'août contre l'ensemble des autres mois.

Afin d'essayer de caractériser cette hétérogénéité du calendrier mensuel des mariages, nous avons effectué une classification hiérarchique des 310 communes à partir de leurs coordonnées suivant l'ensemble des facteurs de l'analyse en composantes principales. Nous avons ensuite réalisé des partitions de l'arbre hiérarchique ainsi obtenu par recherche des paliers principaux. Le dendrogramme 1 présente les cinq premiers niveaux de coupure en grands groupes. Les coupures suivantes nécessitent de descendre à un seuil de coupure beaucoup plus faible:

Dendrogramme 1. *Classification hiérarchique des communes suivant le mouvement mensuel des mariages*



Il est tout d'abord possible de séparer les communes en deux groupes majeurs (groupes 1 et 5 d'une part, groupes 2, 3 et 4 d'autre part). Le groupe 2 peut ensuite être séparé en 3 groupes avec des niveaux de coupure voisins, donnant successivement les groupes 3 puis 4. Il est possible ensuite d'extraire du groupe 1 une petite série formée de 3 communes: Arras, Boulogne et Calais (groupe 5).

La répartition des communes dans les deux groupes principaux (figure 6) détermine des zones géographiques caractéristiques. La première classe regroupe toute une série de commune à l'est du département dans la région de Béthune, formant une zone géographique compacte. Les villes, et quelques communes voisines, font également partie de cette première classe entraînant ainsi une dispersion apparente des données. Au sud-est, on trouve Arras et quelques communes voisines et, dans la zone ouest du département, les communes de Calais, Boulogne et sa commune limitrophe, au sud Montreuil et Berck. La deuxième classe est celle qui présente la répartition géographique la plus étendue allant du sud-est du département aux collines du Boulonnais.

En prenant en compte les cinq groupes définis par le dendrogramme, il est possible de ventiler les paroisses du groupe 2 en trois classes. De légères préférences régionales semblent alors apparaître (figure 7) mais elles ne semblent pas aussi bien définies que les deux classes de la figure 6. Les différences observées sont beaucoup moins nettes, comme le laissait d'ailleurs supposer le dendrogramme 1.

Fig. 6. *Mouvement mensuel des actes. Classification en 2 groupes*

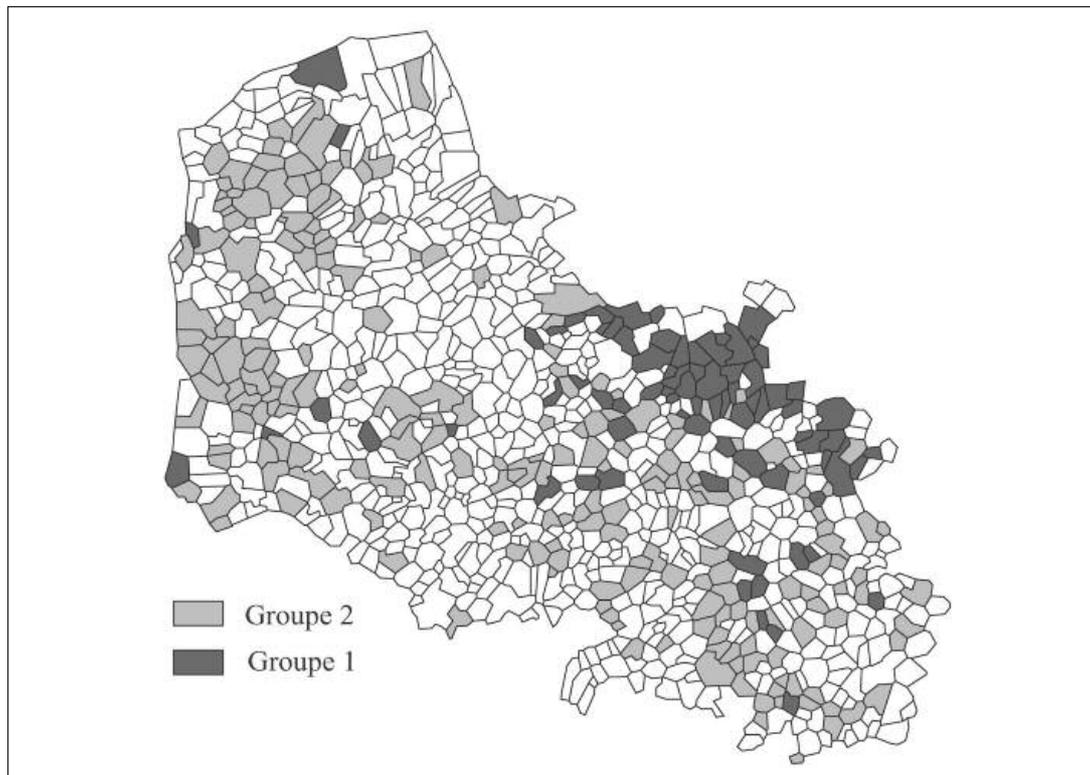
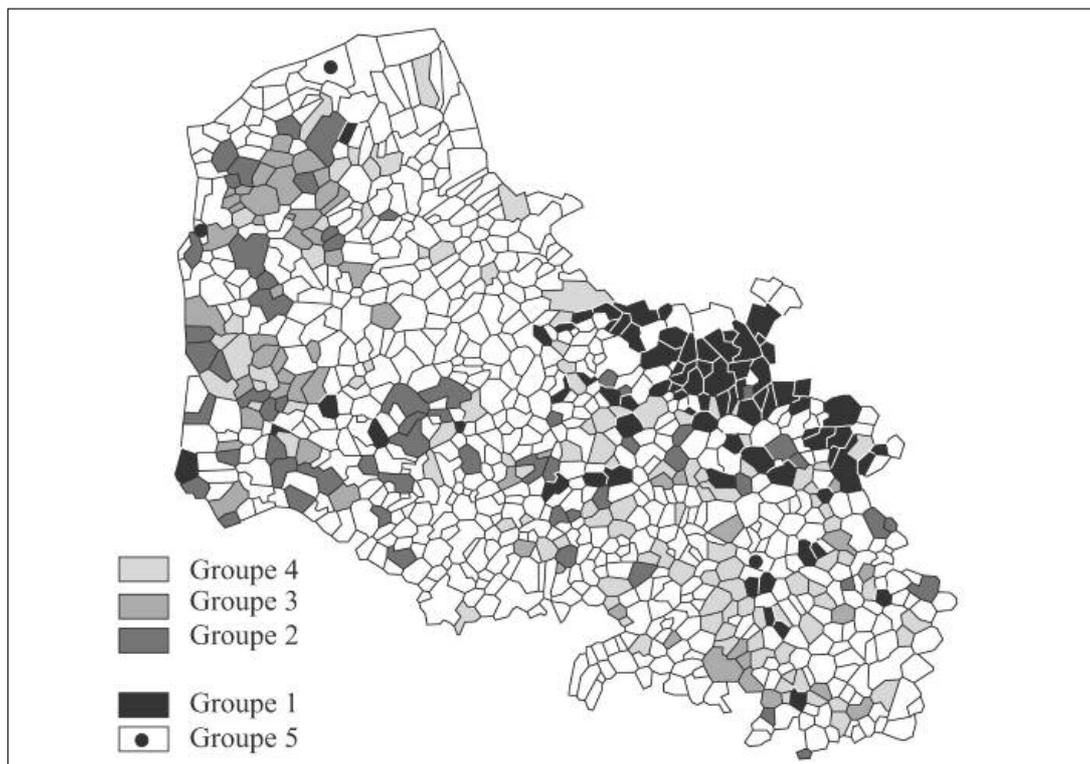


Fig. 7. *Mouvement mensuel des actes. Classification en 5 groupes*



Tab. 3. *Mouvement mensuel des mariages dans les groupes de communes*

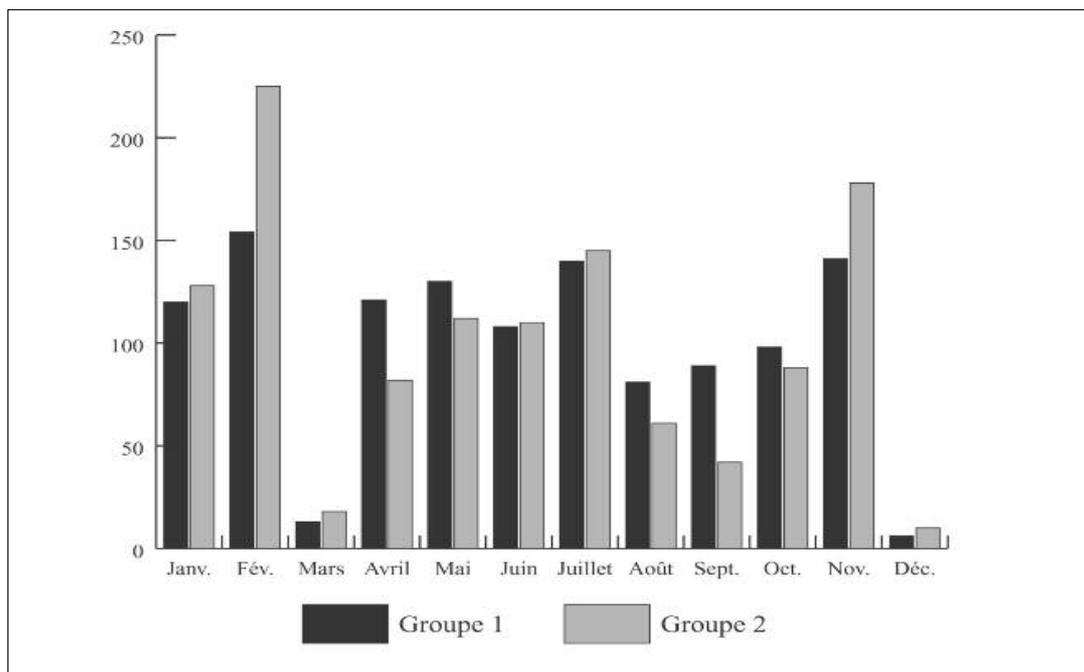
Classement en deux groupes														
Groupe 1	Nb	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Vari
Moyenne	83	120	154	13	121	130	108	140	81	89	98	141	6	185
Ecart-type	83	29,3	37,4	8,3	43,3	31,3	26,8	37,9	27,5	29,5	23,8	28,1	6,3	26,3
Groupe 2														
Moyenne	228	128	225	18	82	112	110	145	61	42	88	178	10	246
Ecart-type	228	39,8	64,1	16,5	32,4	35,1	39,2	52,1	32,1	25,7	33,9	48,5	12	43,8
Classement en cinq groupes														
Groupe 1	Nb	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Vari
Moyenne	80	124	162	17	104	123	106	140	80	76	102	158	10	196
Ecart-type	80	33,7	41,9	17,4	41,2	35	30	37,8	32,8	34	31,7	41,1	10,4	27,7
Groupe 5														
Moyenne	3	85	130	12	61	82	84	110	44	35	57	105	7	139
Ecart-type	3	58,8	109,3	1,1	37,7	65,1	58,2	71,7	17	12,3	36,4	85,9	2,1	150
Groupe 2														
Moyenne	62	127	231	26	90	99	98	131	65	44	90	188	13	238
Ecart-type	62	39	59,4	17,2	30,9	25	32	37,9	27	23,9	32,6	55,7	12	48,9
Groupe 3														
Moyenne	58	125	260	15	67	108	105	147	57	36	89	183	9	274
Ecart-type	58	33,9	78,4	11,8	30,6	36,9	37,7	56,7	31,9	21,9	36	41,2	13,4	47,5
Groupe 4														
Moyenne	108	123	196	13	87	119	118	148	57	46	78	154	7	224
Ecart-type	108	45,2	60	11	34,7	40,3	45,6	63,3	30,3	29	28,9	52,9	8,6	60,7

En considérant les calendriers mensuels moyens des mariages pour chacun de ces groupes il est possible de leur définir un profil moyen. Ce calcul a été réalisé soit en considérant la coupure en 2 groupes, soit celle plus détaillée en 5 groupes. Le tableau 3 présente les valeurs pour ces divers groupes.

La séparation de l'ensemble des données en 2 grands groupes met en évidence des différences sensibles de calendrier mensuel des mariages. Par contre, la partition en 5 groupes ne permet pas d'améliorer l'image du phénomène (figure 8).

Le premier groupe (qui comprend les villes et la zone de Béthune) présente le plus faible nombre de mariages en février et novembre alors que les mariages des mois d'avril et mai sont les plus élevés. Le groupe 2 se caractérise par ses mariages de février et novembre plus élevés que pour les autres groupes et une faiblesse des mariages pour les mois d'août et septembre.

Ces résultats pourraient provenir d'un calendrier légèrement différent pour les 'villes'. Dans la mesure où la définition d'une ville est relativement délicate à établir, en particulier vis-à-vis d'un comportement social se répercutant sur le calendrier des mariages, nous avons préféré nous en tenir à une notion de taille de la popula-

Fig. 8. *Mouvement mensuels des mariages suivant la répartition en deux groupes*

tion se mariant. Nous avons donc réparti les communes suivant le nombre de mariages et calculé l'index mensuel moyen pour chacune de ces catégories (tab. 4).

L'effet taille de la commune, mesurée par le nombre de mariages célébrés, est nettement visible sur la dispersion des données. Plus la taille augmente, plus la répartition des mariages est homogène durant l'année. Cependant, ce phénomène ne semble pas être accompagné par un respect moindre des contraintes religieuses. Les indices de mars et de décembre restent très faibles pour toutes les catégories de communes. Un faible indice de dispersion des mariages au cours de l'année est parfois expliqué par un moindre respect des règles religieuses. Nous passons ici d'un indice de 265 pour les communes comptant moins de 100 mariages durant la période analysée à un indice de 166 pour les «grosses» communes. Pourtant, l'indice du mois de mars est de 18 ou 19 et celui de décembre 10 ou 13. La décroissance de la dispersion au fur et à mesure que la taille de la commune augmente provient d'une répartition plus homogène des mariages hors les mois d'interdits religieux qui sont toujours bien respectés. Pour l'ensemble des indices mensuels, il ne semble pas possible de mettre en évidence un effet taille de la commune. Ici encore on observe des variations sensibles d'un groupe à l'autre qui semblent être le reflet d'une variabilité globale du calendrier. Mais l'ensemble des valeurs observées se situent dans une fourchette de moins de 0,5 écart-type autour de la moyenne de l'ensemble des données.

Ainsi, même si les variations observées entre communes sont relativement faibles, il est possible de mettre en évidence deux zones géographiques pour lesquelles le mouvement mensuel des mariages apparaît sensiblement différent. L'une des explications possibles à cette différence entre zones géographiques pourrait provenir d'une activité agricole variable entre ces groupes qui entraînerait le

Tab. 4. *Mouvement mensuel des mariages selon la taille des communes*

Nombre mariages	Nb mar.	Nb com.	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Disp
< 100	5313	80	119	221	18	90	112	105	145	63	48	94	174	10	265
100-200	18837	128	130	208	17	92	116	112	147	61	49	88	170	9	232
200-300	11532	46	126	195	17	96	130	110	146	73	54	87	160	7	212
300-400	7168	21	116	198	14	85	120	116	141	74	63	94	173	6	212
400-500	3576	8	151	251	18	81	101	95	116	60	49	95	175	9	245
500-600	4444	8	132	166	15	98	117	109	140	77	82	99	162	4	193
600-700	1336	2	140	210	15	100	106	89	109	110	103	94	118	8	191
700-800	1520	2	125	206	14	147	114	93	111	69	77	89	145	12	184
800-900	3362	4	129	170	13	111	124	107	135	80	92	97	137	7	180
900-1000	pas de données														
>1000	25332	13	130	170	19	103	114	107	119	84	89	103	149	13	166

recours à une main-d'oeuvre importante à des calendriers différents. Pour tester cette hypothèse nous avons donc utilisé l'enquête agricole de 1808.

L'analyse de l'activité agricole. Les données de l'enquête agricole de 1808 fournissent un nombre important de variables apportant ainsi des précisions inutiles dans le cadre de cette étude. Pour les 548 communes étudiées, nous en avons extrait un sous-ensemble d'informations (28 variables) qui résumant la structure productive et improductive de chaque commune. Pour homogénéiser les données, les variables ont toutes été calculées en valeurs relatives soit par rapport à la surface totale de la commune, soit par rapport à celle de la surface cultivable.

Les variables ramenées à la surface totale sont au nombre de sept: surfaces cultivables, étangs et marais, forêts et bois, rivières, jardins (en dehors des jardins d'agrément), zones incultes (routes, zones incultes non bâties) et les surfaces bâties. L'importance des commune est également caractérisée par le nombre de maisons d'habitation.

Les variables ramenées à la surface cultivable (surface agricole utile, SAU) concernent les productions agricoles. Les surfaces mises en jachères annuellement ont été retenues. Pour les céréales nous avons considéré le blé, l'orge (orge + scourgeon), l'avoine et le seigle. Pour les autres plantes nous nous sommes limité aux productions principales citées dans l'enquête: lin, colza, chanvre séparément d'une part et surfaces en oeillettes, pamelle et camelle sous forme d'une seule variable, d'autre part. Nous avons également retenu les surfaces concernant les cultures de légumes en plein champs (carottes, pommes de terre, ...). Les surfaces en pâturages, prairies artificielles et en prairies naturelles ont été également prises en compte séparément.

Pour l'élevage, les animaux ont été regroupés en trois catégories: bovins, ovins et chevaux (hors chevaux de carrosse), les caprins étant rares dans cette région. Nous y avons ajouté une variable synthétique (UGB: Unité Gros Bétail) regroupant le nombre de chevaux, bovins, et ovins sur la base de 10 ovins pour 1 cheval ou 1 bovin. Les informations sur les nombres de volailles (poules, poulets, coqs, canards,

dindons) ont été conservées pour servir ponctuellement comme marqueur de type d'activité. Suivant ce même principe, les pigeons ont été dénombrés à part. Les données sur les animaux ont été ramenées en nombre d'animaux par hectare de surface cultivable.

Ces diverses informations ne figuraient pas, pour l'ensemble des 548 communes, dans l'enquête de 1808. Ceci s'explique généralement par l'absence de certaines activités agricoles dans une série de communes. Ainsi, par exemple, les étangs et marais n'ont été dénombrés que dans 71 communes, les forêts dans 379. Afin de caractériser globalement l'activité agricole des communes étudiées, nous avons calculé, pour chacune des variables retenues, la moyenne et l'écart-type en tenant compte uniquement du nombre de communes où l'activité a été citée dans l'enquête. Ceci permet d'éviter d'abaisser artificiellement les moyennes en prenant en compte des communes pour lesquelles l'activité n'existe pas où n'a pas été mesurée (tab. 5).

Tab. 5. *Variables descriptives de l'activité agricole des communes*

En pourcentage de la surface totale de la commune	Moyenne	Ecart-Type	Nombre de communes
Surfaces cultivables	77,1	16,21	547
Etangs et marais	2,8	6,08	71
Forêts et bois	9,3	15,22	379
Rivières	0,7	1,05	393
Jardins (hors agrément)	5,0	4,86	549
Zones incultes	2,6	8,87	475
Zones bâties (ha)	1,4	3,04	550
En pourcentage de la SAU			
Jachère	24,6	9,61	531
Blé	28,2	8,01	547
Seigle	4,0	3,76	536
Orge + scourgeon	5,1	3,89	502
Avoine	14,8	6,43	546
Lin	2,7	4,07	322
Colza	4,5	4,52	237
Oeillette + camelle + pamelle	5,2	4,67	333
Chanvre	1,1	1,33	32
Légumes de plein champs	1,7	2,74	322
Pâturages	8,3	8,59	213
Prairies naturelles	4,3	5,62	306
Prairies artificielles	14,0	7,93	530
En nombre d'animaux à l'hectare			
Chevaux	0,1	0,12	544
Bovins	0,3	0,19	545
Caprins	0,01	0,02	128
Ovins	0,5	0,26	509
Volailles	1,5	1,11	545
Pigeons	0,9	1,70	484
Nb de maisons d'habitation	135,4	213,85	549

Tab. 6. Principales corrélations observées entre les variables

Corrélations positives		r	Corrélations négatives		r
Légumes	Lin	0,49	Rivières	Labourables	-0,25
Oeillette	Colza	0,47	Jachères	Maisons	-0,25
Ovins	Lin	0,39	Oeillette	Jardins	-0,26
Colza	Orge	0,39	Pigeons	Légumes	-0,30
Bovins	Prairies naturelles	0,37	Orge	Jachères	-0,31
Ovins	Blé	0,37	Chevaux	Avoine	-0,31
Ovins	Légumes	0,36	Lin	Avoine	-0,33
Ovins	Jardins	0,36	Zones incultes	Labourables	-0,33
Lin	Blé	0,35	Blé	Avoine	-0,35
Pâturages	Jardins	0,35	Ovins	Jachères	-0,35
Ovins	Bovins	0,34	Légumes	Avoine	-0,35
Oeillette	Orge	0,34	Oeillette	Jachères	-0,41
Légumes	Blé	0,33	Prairies artificielles	Labourables	-0,41
Lin	Rivières	0,32	Blé	Jachères	-0,44
Avoine	Jachère	0,30	Prairies naturelles	Labourables	-0,45
Oeillette	Labourables	0,30	Chevaux	Paturage	-0,50
Colza	Lin	0,29	Seigle	Blé	-0,51
Orge	Labourables	0,29	Légumes	Jachères	-0,55
Ovins	Rivières	0,28	Lin	Jachères	-0,58
Colza	Etangs	0,27	Colza	Jachères	-0,64
Pigeons	Labourables	0,26			
Volailles	Lin	0,25			
Pigeons	Jachères	0,25			

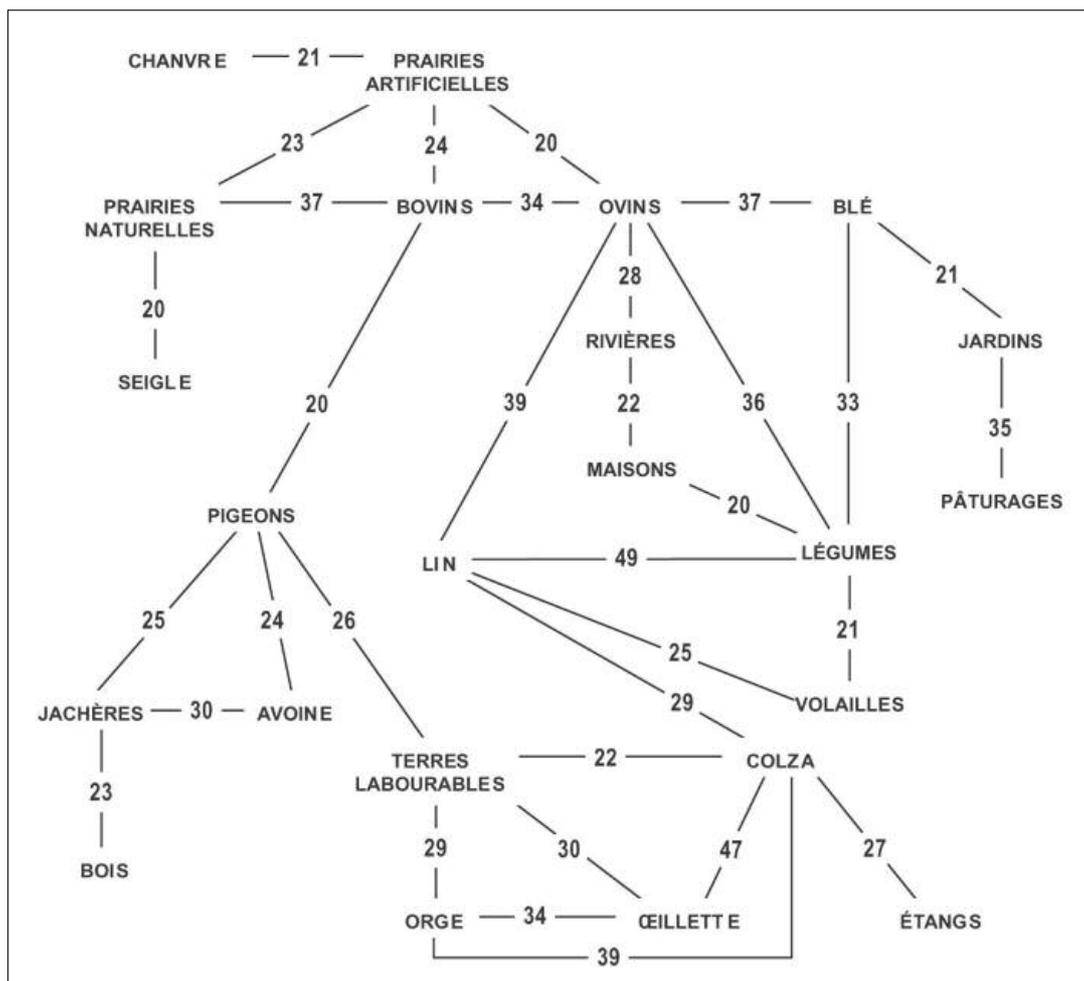
Nous avons tout d'abord utilisé ces données pour disposer d'une image générale de l'activité agricole des 548 communes. Dans une première étape, nous avons effectué une analyse de la corrélation entre ces différentes variables. Pour ce calcul, nous avons considéré que les données manquantes correspondaient à une absence de l'activité agricole concernée et mis à zéro cette variable. Les corrélations les plus importantes (supérieures à 0,25 et inférieures à -0,25) ont été regroupées dans le tableau 6.

La figure 9 schématise les liens positifs ainsi mis en évidence entre certaines activités agricoles.

Les corrélations négatives mettent quant à elles en relief les antagonismes attendus entre le blé et les autres céréales (orge, seigle, avoine). De même, les zones ayant un taux élevé de terres labourables sont opposées aux zones de prairies (artificielles et naturelles) et les zones de jachères diffèrent des cultures de plantes industrielles (colza, oeillette, lin) ainsi que des zones de cultures de légumes de plein champ et de certaines céréales (blé, orge).

Afin de mettre en évidence les caractéristiques agricoles pouvant avoir un effet sur le calendrier des mariages du fait de périodes d'activités particulières, quelques données de l'enquête agricole de 1808 ont été cartographiées: blé, avoine, seigle,

Fig. 9. Liens positifs entre variables agricoles



orge (orge + scourgeon), mesurées en pourcentage de la surface agricole utile de chaque commune (figures 10 à 13) d'une part et nombre d'animaux à l'hectare pour les chevaux, les bovins et les ovins pris séparément (figures 14 à 17) ainsi qu'une variable synthétique (UGB: Unité Gros Bétail) regroupant le nombre de chevaux, bovins, et ovins sur la base de 10 ovins pour 1 cheval ou 1 bovin (figure 18). Pour chacune de ces cartes, les communes ont été réparties en 3 groupes. Nous avons formé le groupe 0 correspondant à une activité moyenne (moyenne $\pm 0,5$ écart-type). Nous avons ensuite déterminé le groupe +1 regroupant les communes où l'activité est élevée (de moyenne supérieure à $+0,5$) ainsi que le groupe symétrique à activité faible (groupe -1). Chacun de ces 3 groupes représenterait environ 30% des données si la distribution suivait une loi normale¹⁸.

Les divers types de céréales sont présents chacun avec une localisation géographique plus ou moins préférentielle. Les quelques communes du groupe faible pour le blé correspondent à des zones ayant un pourcentage très élevé de seigle et d'avoine. Ainsi, les moissons s'effectuent dans toutes les communes selon un calendrier semblable. Ces zones apparaissent donc, de ce point de vue, comme complémen-

Fig. 10. Répartition du blé

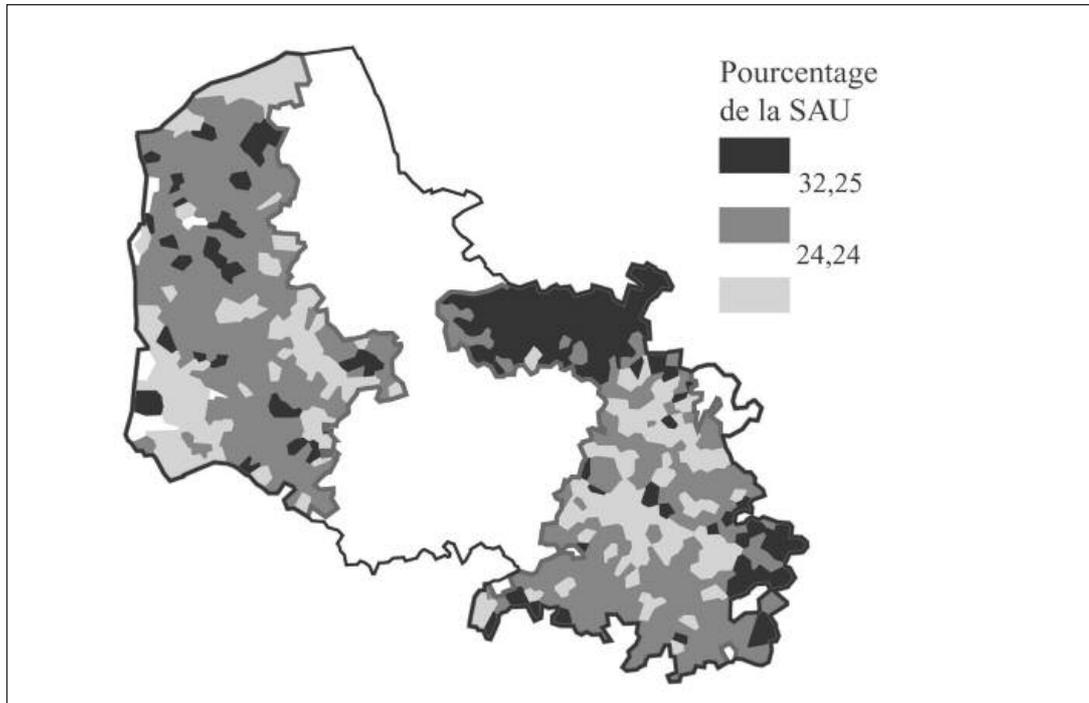
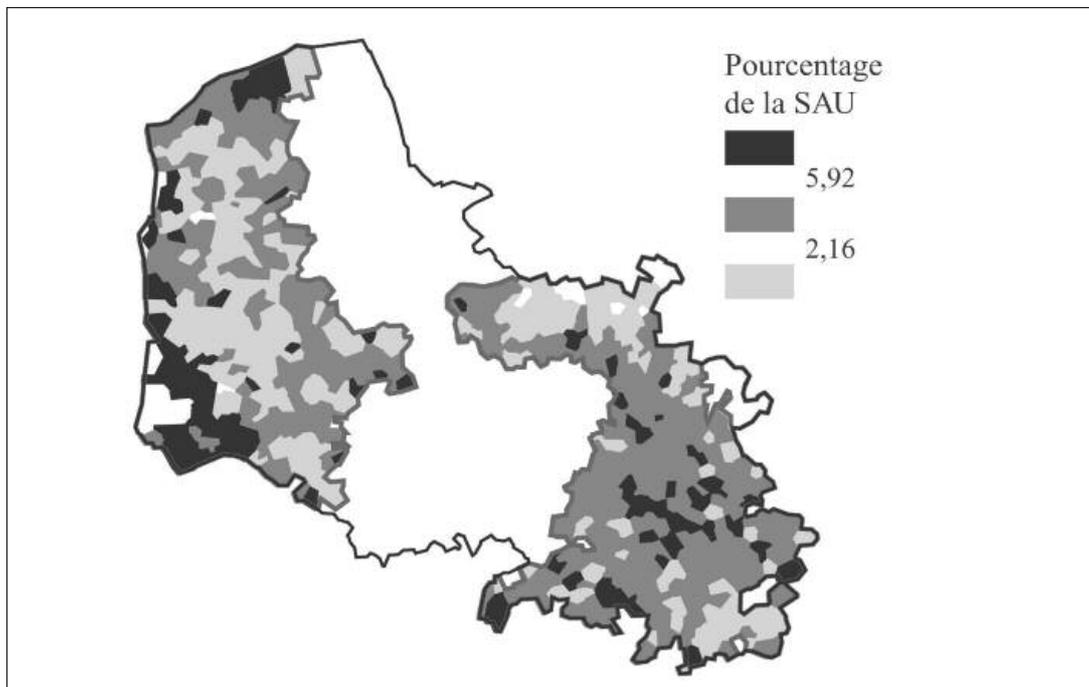


Fig. 11. Répartition du seigle



taires. Il n'est donc pas possible de les différencier vis-à-vis de l'impact de la moisson sur la répartition mensuelle des mariages. De plus, le Boulonnais n'apparaît pas comme un lieu majoritairement tourné vers l'élevage. Les chevaux se retrouvent

Fig. 12. Répartition orge + seigle

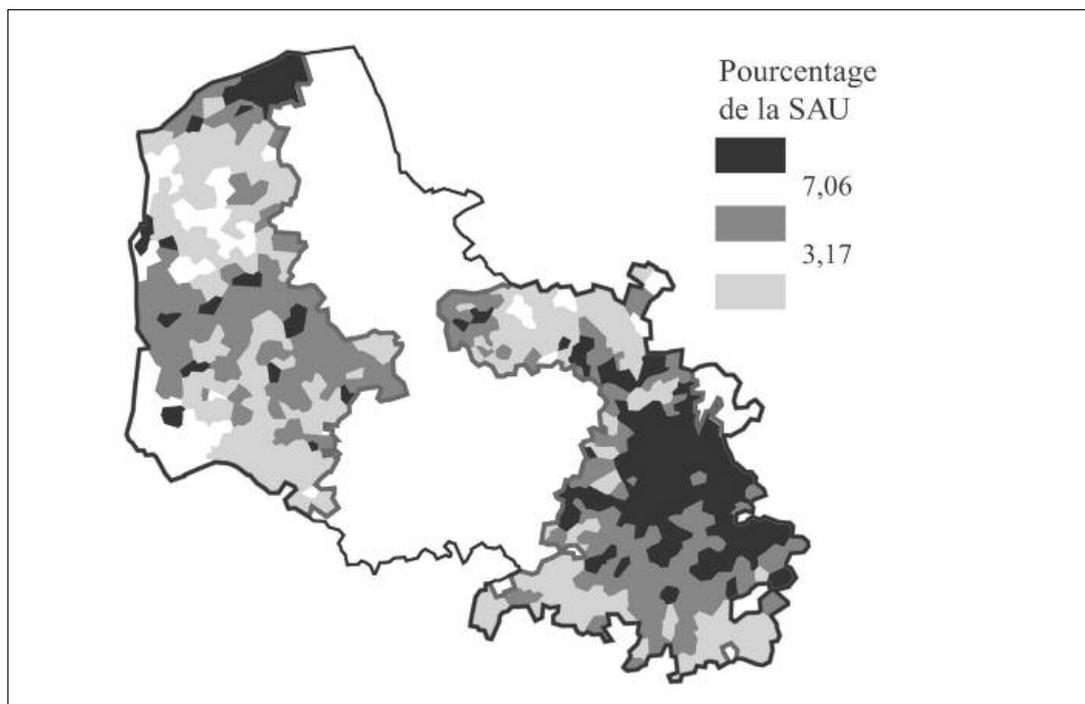
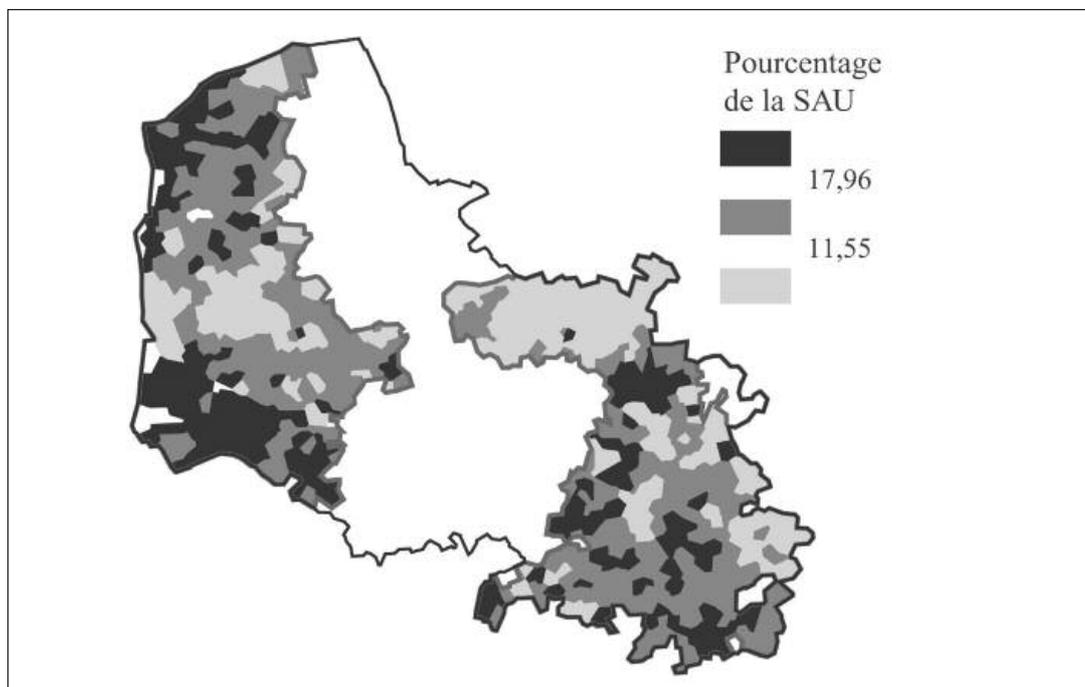


Fig. 13. Répartition de l'avoine



avec une densité voisine dans toutes les communes et l'ensemble des bovins, ovins et chevaux, pris en totalité, semblent répartis de manière assez voisine sur l'ensemble de la zone géographique étudiée.

Fig. 14. Répartition des chevaux

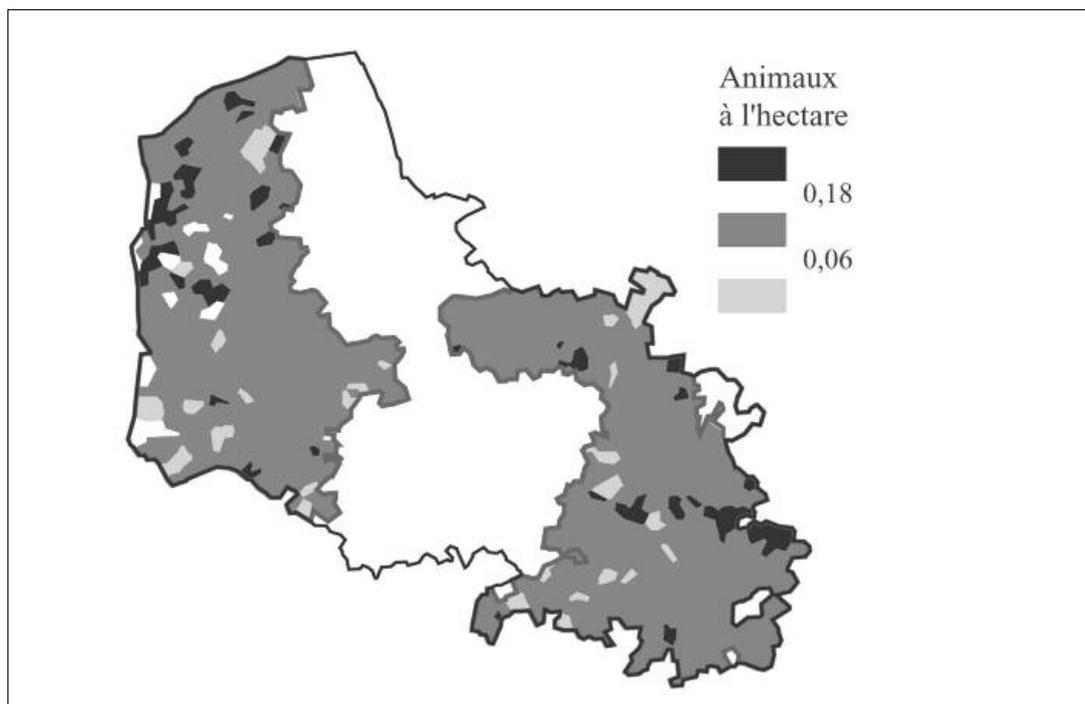
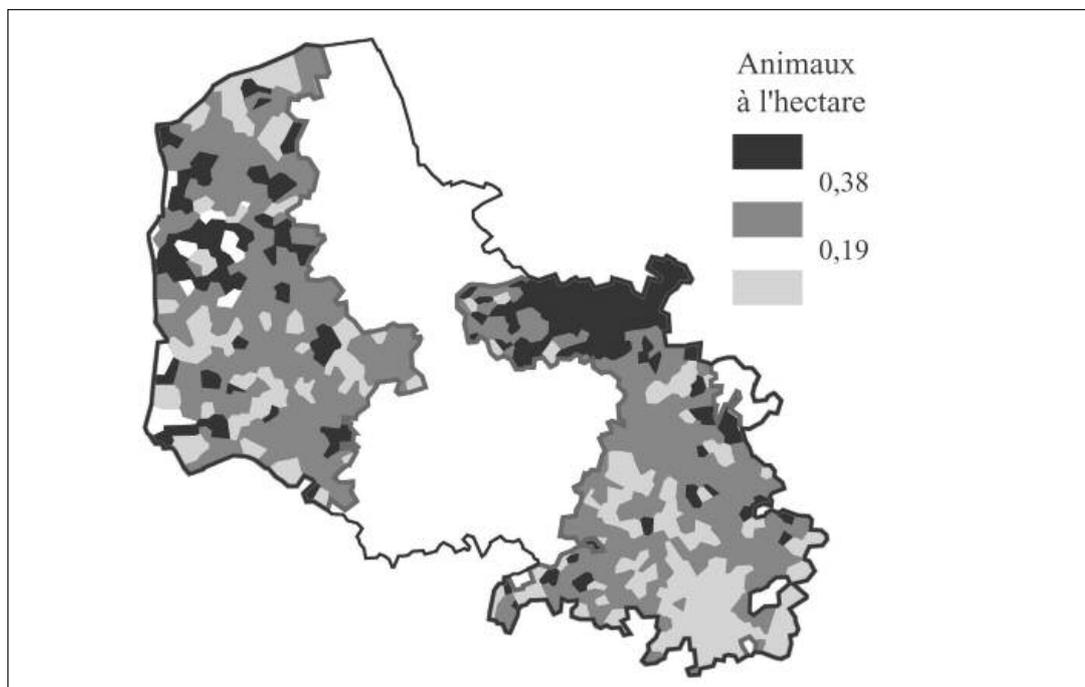


Fig. 15. Répartition des bovins



Afin d'essayer de résumer l'ensemble de ces relations dans une analyse globale, nous avons effectué une analyse en composante principale sur l'ensemble de ces données. La projection des variables sur les axes correspondants aux cinq premiers

Fig. 16. Répartition des ovins

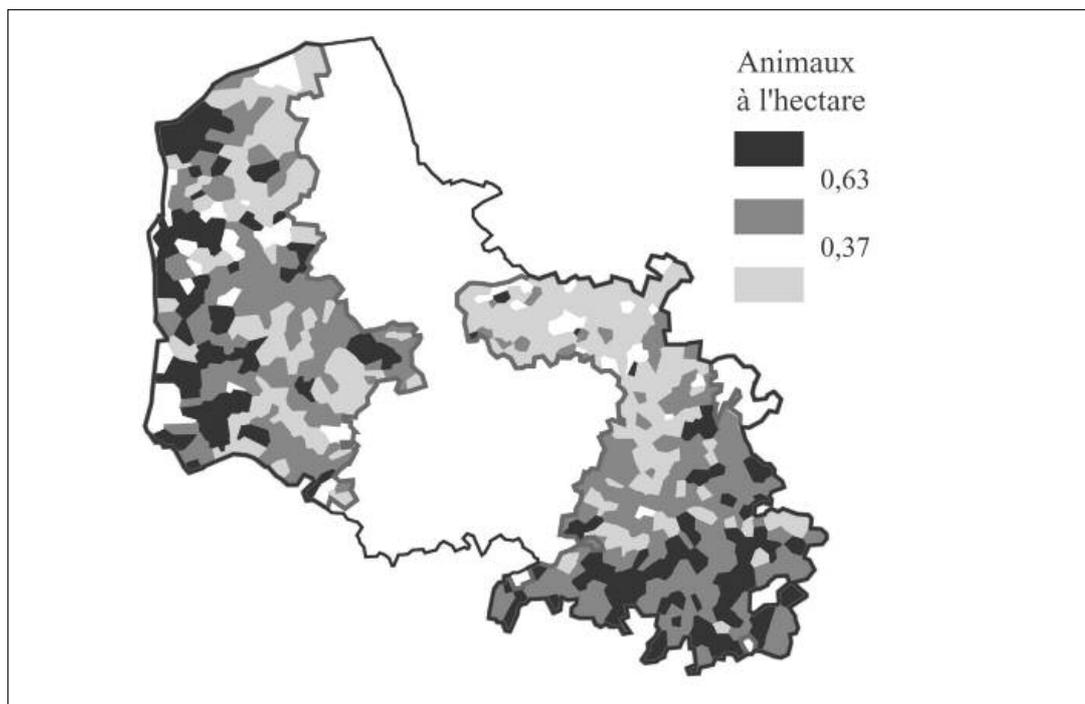
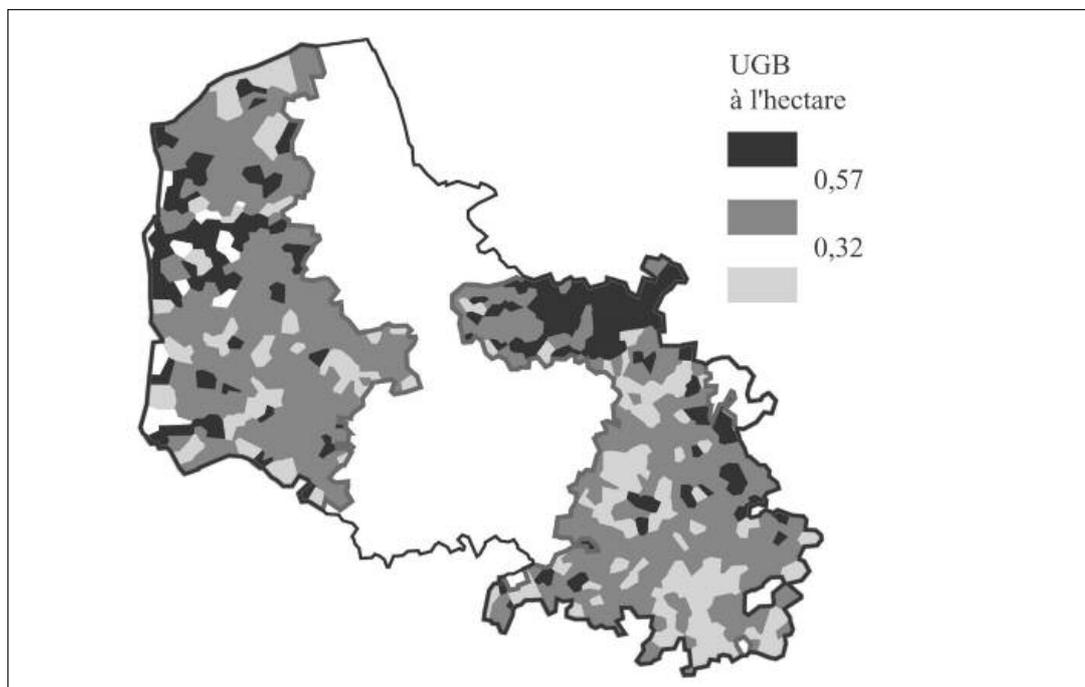


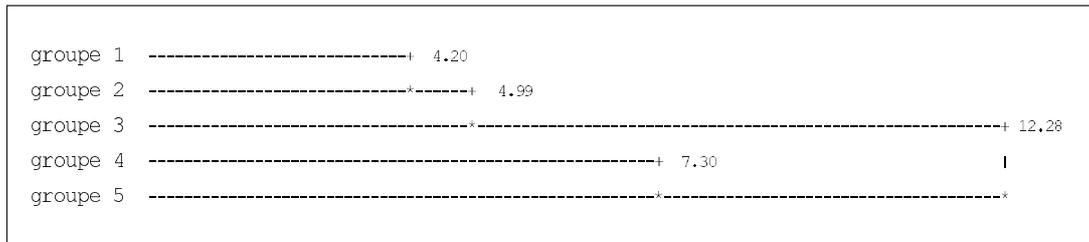
Fig. 17. Répartition des animaux en Unité Gros Bétail



facteurs ne permet de visualiser qu'un peu moins de 40% du phénomène (respectivement 11,65; 7,96; 6,44; 5,91 et 5,50) mettant ainsi en évidence une dispersion très importante des divers types d'activités agricoles. Comme pour l'analyse du

mouvement mensuel des mariages, nous avons ensuite effectué une classification des communes suivant les coordonnées de chaque commune sur les facteurs de l'analyse en composante principale. Le dendrogramme 2 permet de classer les communes en 5 groupes principaux en prenant en compte les séparation d'un niveau supérieur à 4%:

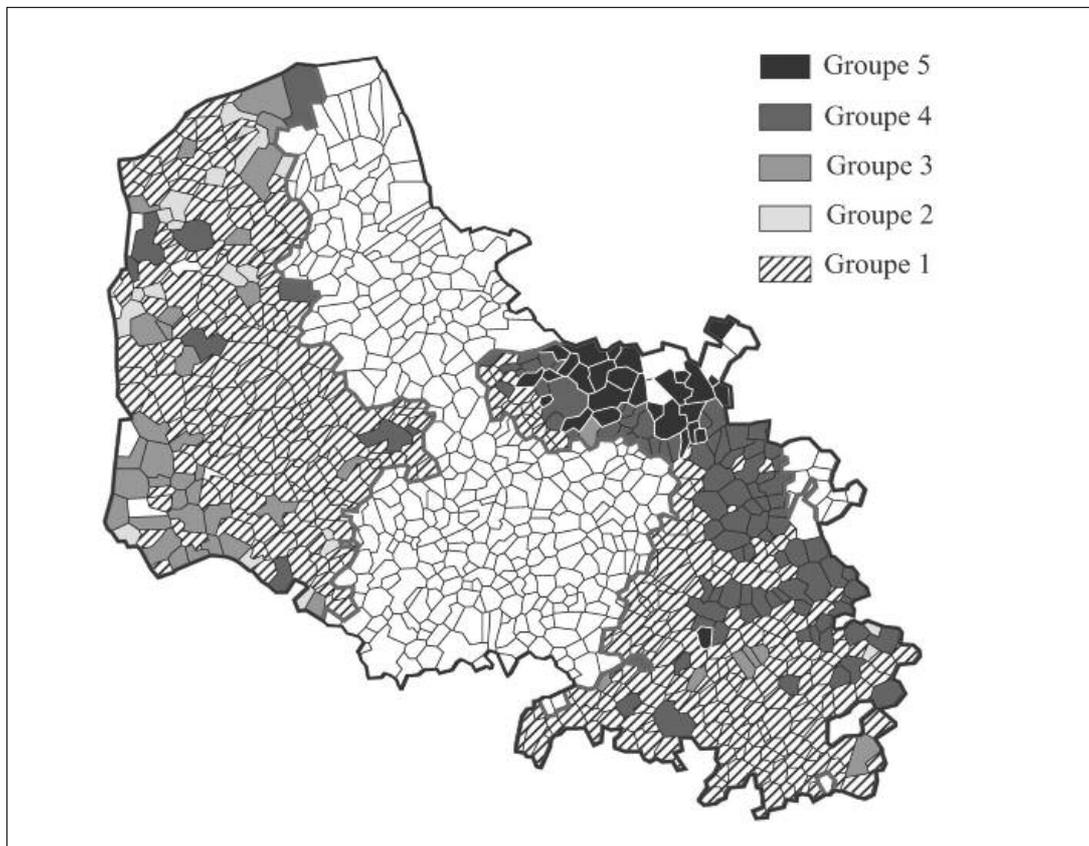
Dendrogramme 2. *Classification hiérarchique des communes suivant leur activité agricole*



La répartition géographique des communes suivant ces groupes est représentées figure 18.

Cette analyse confirme les résultats des corrélations entre les diverses variables. L'ensemble présente des résultats cohérents qui mettent en évidence l'existence

Fig. 18. *Répartition des communes suivant leur activité agricole*



d'une petite région relativement homogène au centre-est du département, vers Béthune, qui apparaît comme nettement plus riche avec très peu de jachères, une forte surface en blé, la présence de lin, de légumes de plein champs et une présence plus forte de bovins. Elle correspond au groupe 5, mais est proche des communes du groupe 4 qui s'étend un peu au sud. Pour les groupes 1, 2 et 3, les différences sont plus faibles du point de vue statistique et le découpage régional ne semble pas très marqué sauf peut-être une série de communes du groupe 3 dans la zone sud-ouest du département, zone dans laquelle le sol sableux entraîne des terres relativement pauvres.

Cette répartition pourrait se rapprocher de celle observée dans l'étude du calendrier des mariages. En particulier, la zone de Béthune ressort dans chacune des classifications. Afin de mesurer ce phénomène, nous avons réalisé un tableau croisé entre ces classifications pour les 228 communes pour lesquelles nous disposons à la fois du mouvement mensuel et de l'activité agricole. Le tableau 7 résume ces résultats en mettant en évidence à la fois les classifications en 2 et 5 groupes.

Si les communes du groupe agricole 5 se retrouvent presque exclusivement dans le groupe 1 du mouvement mensuel, l'inverse n'est pas vrai. Ce tableau permet de mettre en évidence l'absence de relation stricte entre le mouvement mensuel des mariages et l'activité agricole. Il confirme la dispersion importante du mouvement mensuel des mariages déjà mis en évidence par la faible représentativité des premiers facteurs de l'analyse en composante principale. Cette dispersion est confirmée par une régression multivariée avec les variables sélectionnées par l'aval en éliminant les variables les moins représentatives par un test de Fisher entre l'indice mensuel du nombre de mariage d'une part et les diverses variables agricoles d'autre part. Seules les variables agricoles retenues au seuil de 10% par l'analyse ont été prises en compte (tab. 8).

Les résultats obtenus montrent que, pour la plupart des mois, le lien peut être considéré comme inexistant car le R^2 est extrêmement faible. De plus, le nombre de variables agricoles conservées comme significatives dans ces tests est très différent d'un mois à l'autre. Les résultats ainsi obtenus permettent donc de mettre en évidence une quasi absence de l'influence de l'activité agricole sur le calendrier des mariages. Seuls deux mois dépassent le niveau d'un R^2 de 0,40.

Le mois présentant le R^2 le plus élevé (0,47) est le mois de septembre qui ne cor-

Tab. 7. Répartition des communes dans les classifications en 2 et 5 groupes

Agriculture	1	2	3	4	5
Mois					
1	12	1	1	25	19
5			1	2	
2	27	3	7	11	1
3	42	4	1	4	
4	55	1	2	9	

Tab. 8. Régression multivariates sur les données agricoles. Valeur des F

Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc
R ²	0,05	0,34	0,09	0,42	0,25	0,08	0,22	0,25	0,47	0,14	0,15	0,17
Activité												
Etangs	8,8	.	.	.	3,7	-3,1	.	.
Bois	-15,4	.	5,6	.	.	.
Rivière	.	-3,9	5,4	.	.	.
Inculte	10,0	6,6	5,8	-2,9	.
Bâti	.	.	.	14,0	.	.	-5,1	.	4,7	.	-5,4	.
Nb de maisons	.	-5,3	12,0	.	.	.
Jardins	.	.	-3,9	-3,8	.	.	.	9,4	8,1	4,6	.	.
Cultivé	.	-4,9	-17,1	.	2,8	.	.	.	5,6	.	.	.
Jachère	.	.	.	4,0	3,4	.	.	-2,8
Blé	.	.	.	5,3	3,4	-3,3	3,3
Seigle	.	.	.	4,9	4,4	.	.	-2,9
Orge	.	.	.	9,1	4,2	.	-7,5
Avoine	.	.	.	5,6	3,4	7,8
Lin	.	-6,2	.	4,4	4,0	.	.	.	9,8	8,7	.	.
Colza	.	-10,5	.	6,0	2,9	.	.	.	11,4	.	-6,2	.
Oeillette	.	.	.	4,6	5,9	6,6	-3,9
Chanvre	.	.	.	7,1	7,6
Légumes	.	-6	.	4,4	4,8	.	-4,9	.	22,8	.	.	.
Pâturages	.	.	.	5,3	3,4	4,8
Prairies naturelles	-5,8	.	.	3,6	.	.	14,1
Prairies artificielles	5,5	.	.	.
Chevaux	.	.	.	5,2	3,6
Bovins	.	11,3	.	-5,1	.	.	-12,2	.	.	5,9	.	.
Ovins	4,2
Volailles
Pigeons	10,4	.	4,2	.	.	.	-8,4	-3,0	.	.	8,9	.

respond pas à un type d'activité agricole spécifique, la vigne n'existant pas dans la région. La moitié des variables (13 sur 26) sont corrélées positivement avec ce mois. Il serait alors possible d'inventer de nombreuses 'explications' sans pour autant avoir la moindre preuve, à partir des données disponibles, que ces affirmations correspondent à la réalité. Aucune explication 'agricole' ne semble pouvoir être avancée pour expliquer le faible nombre de mariages enregistrés durant ce mois ni les variations sensibles observées entre les communes.

Les résultats des mois d'avril (0,42) et mai (0,25) pour lesquels une même série de variables apparaît et met en évidence un effet positif de celles-ci sur les mariages de ces deux mois: les céréales (blé, seigle, orge, avoine) ainsi que les plantes industrielles (lin, colza, oeillette) et les cultures de légumes de plein champ. Si les céréales sont toutes corrélées positivement pour ces mois, ceci ne permet pas la mise en évidence de communes ou de zone géographique particulières: les céréales étant présentes dans toutes les communes. Bien que ces résultats aillent dans le sens d'une

activité agricole moins propice aux mariages d'été, à la période des moissons, il convient de noter que des corrélations négatives durant ces mois ne sont pas observées. De plus, le taux élevé de mariages en juillet (indice 146) semble difficilement compatible avec une influence de la surface importante cultivée en céréales (28% en moyenne pour le blé et 15% pour l'avoine). D'autant que l'enquête de l'INED montre que cet indice varie de 42 à 171 suivant les régions françaises pourtant toutes liées de manière importante à la culture du blé.

Les variables décrivant les diverses activités agricoles n'interviennent donc pas de manière significatives pour expliquer le calendrier des mariages. La variabilité importante observée dans le mouvement mensuel des mariages correspond probablement à d'autres phénomènes sociaux liés à des 'habitudes', des 'usages' locaux, tout en conservant une part individuelle importante dans le comportement.

Activité professionnelle et calendrier mensuel des mariages. Parmi les caractéristiques sociales qu'il est possible d'analyser, l'activité professionnelle est directement enregistrée dans de nombreux actes de mariages. Il est donc possible de tester si les diverses grandes catégories d'activités professionnelles se comportent différemment vis-à-vis du choix de la période du mariage. L'importance relative des effectifs de la population exerçant ces diverses activités à l'intérieur d'une même paroisse pouvant alors expliquer, en partie, la variabilité inter-communale. Les mariés peuvent exercer différents métiers sur lesquels l'agriculture, et son calendrier de contraintes, pèsera de façons plus ou moins sensible. Ainsi, les ouvriers agricoles sont principalement dépendants des travaux ruraux, alors que les artisans ou les 'notables', voire les nobles, y sont moins sinon pas soumis.

Toute classification professionnelle pose des problèmes et repose sur des choix arbitraires. Les groupes formés sont toujours très hétérogènes. Pour cette étude, nous n'avons pas pris en compte le niveau social, mais plutôt la nature de l'activité. Un garçon boulanger et un maître boulanger sont soumis aux mêmes contraintes vis-à-vis du calendrier des mariages. À l'inverse, certaines dénominations sont très ambiguës et peuvent correspondre ou non à une activité agricole. C'est par exemple le cas des journaliers ou des domestiques, ce qui nous a amené à conserver ces catégories séparément. Suivant la même logique de référence au calendrier du travail, il aurait été possible de regrouper des 'professions' telles que les professions médicales, juridiques et les notables. Mais les effectifs disponibles nous ont permis de les conserver séparément.

Nous avons utilisé 31.850 mentions de profession, ou de statut social que nous avons répartis en 16 groupes plus ou moins homogènes. Pour chacune des diverses activités professionnelles, nous avons calculé le mouvement mensuel des actes (tab. 9).

Ce tableau ne met pas en évidence une influence forte de l'activité professionnelle sur le calendrier des mariages. Le respect des interdits religieux existe pour toutes les catégories. Cependant, il existe de légères différences suivant le milieu social. Les domestiques et les ouvriers agricoles sont ceux qui se marient le moins durant le mois de mars (indice 12 et 14 en mars; 6 et 5 en décembre) alors que les

Tab. 9. *Mouvement mensuel des mariages selon l'activité professionnelle du mari*

Activité	Nb	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
	mar.												
Domestique	1328	140	222	12	86	92	100	134	77	58	112	160	6
Ouvrier agricole	6068	133	188	14	106	125	110	133	59	58	101	167	5
Journalier	1924	120	197	18	95	119	106	141	64	68	102	168	2
Laboureur	4638	135	201	18	83	114	107	162	82	59	70	156	14
Artisan	10160	129	209	19	98	119	109	132	67	60	97	153	8
Employé	318	122	150	26	133	114	80	122	48	103	159	126	18
Marchand	2378	133	188	28	114	120	98	97	90	92	82	146	12
Autres	583	128	259	20	91	114	105	112	74	64	80	142	12
P. médicale	203	132	228	23	107	150	65	92	92	42	121	125	23
P. juridique	449	120	177	23	86	109	108	109	81	110	115	124	36
Notables	561	113	183	25	106	100	90	154	79	69	96	170	15
Garde	197	124	202	30	49	107	116	113	53	74	130	184	18
Propriétaire	128	100	220	46	123	119	85	164	73	9	82	151	27
Militaire	1366	113	137	41	90	116	104	93	95	113	120	130	50
Marin	1267	152	154	34	111	83	73	94	141	150	83	102	22
Noble	282	163	115	71	69	117	99	125	96	104	113	91	38

nobles n'hésitent pas à montrer leur pouvoir et leur richesse en achetant des autorisations pour ce marier durant la même période (indice 71 en mars; 38 en décembre).

Les marins présentent un calendrier particulier avec assez peu de mariages, par rapport aux autres catégories, de mai à juillet avec, contrairement à la tendance générale, un nombre important de mariages en août et septembre.

Conclusion. Les résultats obtenus confirment tout d'abord la très forte influence des contraintes religieuses sur le calendrier des mariages. Les périodes de l'année frappées d'interdit par la religion catholique ne sont l'objet que d'un très petit nombre de mariages du fait de la non séparation de l'église et de l'état pour la gestion de l'état-civil à cette époque. L'exemple des nobles qui avaient assez de pouvoir, ou d'argent, pour faire preuve de leur puissance en se mariant durant l'interdit de Pâques va dans le même sens. Si ce résultat était attendu, par contre, l'analyse des mariages dans la période de Pâques a permis de mettre en évidence une période d'interdit de fait beaucoup plus longue que les 46 jours du Carême puisque nous observons une période de presque 2 mois durant laquelle les mariages sont quasiment absents. Ceci s'explique par la superposition de la répartition des mariages au cours de la semaine, avec le mariage très préférentiel du mardi, à celui des interdits religieux. Ceci revient à éliminer les mariages du mardi de Pâques et du mardi-gras. L'analyse du calendrier annuel a également mis en évidence un certain nombre de fêtes religieuses durant lesquelles l'interdiction du mariage a été assez bien respecté. De plus, la diminution de la dispersion, au cours de l'année, des mariages obser-

vés avec l'accroissement de la population ne repose pas sur un moindre respect des règles religieuses, les mois de mars et de décembre restant tout autant des périodes de non mariage.

Du fait de ces contraintes très fortes, qui entraînent des périodes de récupération, ou d'anticipation, importantes en janvier, février et novembre, les autres contraintes, en particulier économiques, ne peuvent agir que sur de très faibles périodes. De plus, nous avons réalisé cette analyse dans des conditions limites. Nous n'avons pas voulu comparer des zones géographiques éloignées présentant des spécificités agricoles très marquées pour lesquelles d'autres phénomènes sociaux pourraient générer des différences, mais au contraire analyser le phénomène sur une zone géographique relativement restreinte pour laquelle, il existe peu de différences entre communes. Malgré tout, des différences importantes ont été observées d'une commune à l'autre. En dehors des contraintes religieuses, qui ne représentent qu'environ 20% du phénomène d'après l'analyse en composantes principales, il existe une très forte variabilité du calendrier des mariages. Ceci est mis en évidence par un écart-type très important des indices mensuels mesuré sur plus de 300 communes. Cette variabilité observée dans un seul département est supérieure à celle mesurée entre les huit grandes régions retenues dans l'enquête de l'INED sur les mariages de la période 1740-1792.

De plus, ce calendrier mensuel montre une baisse sensible des mariages au mois d'août et surtout au moins de septembre. Cette baisse semble générale pour toutes les régions d'après les indices régionaux de l'enquête de l'INED. Cependant, elle ne s'explique pas par une activité agricole particulière de cette période, la vigne étant absente de la région. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'indice du mois de septembre semble être relativement discriminant pour mesurer la variabilité entre communes.

Les différences de calendrier mensuel observées ont permis de déterminer une zone géographique, dans la région de Béthune, légèrement différente du reste des communes du Pas-de-Calais. Des différences ont été également observées dans les activités agricoles des 550 communes du département qui ont été analysées. Cependant, il n'a pas été possible de mettre en évidence de relation entre ces deux phénomènes. De même, la taille de la commune ne semble pas modifier la répartition des mariages au cours de l'année. On observe seulement une simple diminution des écarts à la moyenne avec l'augmentation de la population sans modification sensible du profil. De même, les divers types d'activité professionnelle des mariés ne correspondent pas à des calendriers mensuels significativement différents. Il existe cependant deux exceptions: les nobles qui se marient nettement plus que les autres durant l'interdit de Pâques et les marins qui, contrairement à toutes les autres professions, se marient peu de mai à juillet et beaucoup durant les mois d'août et septembre.

ANNEXE 1

Répartition mensuelle des mariages dans diverses études. Afin de pouvoir comparer les répartitions mensuelles des actes, il faut à la fois tenir compte de la durée inégale des mois et du nombre total de mariages analysés. Pour cela on ramène classiquement le nombre de mariages observés dans un mois au nombre de mariages par jour en divisant le nombre de mariages observé un mois donné par le nombre de jour du mois (28,25 pour février pour tenir compte des années bissextiles). Ensuite, le nombre de mariage ainsi déterminé est ramené à un total de 1.200 pour l'année.

Tab. A.1. Répartition mensuelle des mariages dans diverses études

Lieu	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
1740-1792												
France entière												
1. France entière	184	299	24	58	77	96	100	50	56	76	155	13
2. France rurale	188	318	24	54	74	96	99	45	62	71	158	11
3. France urbaine	161	198	25	83	95	97	105	81	90	103	140	22
Régions												
4. Bretagne-Anjou	206	388	14	26	50	72	132	40	59	79	132	2
5. Normandie	135	224	12	67	74	108	171	61	64	94	185	5
6. Nord-Picardie	144	195	23	73	102	95	130	61	71	80	201	25
7. Bassin parisien	241	246	19	57	73	83	105	32	53	52	218	21
8. Nord-Est	261	265	29	58	97	79	67	40	56	64	166	18
9. Rhône-Alpes	227	321	26	69	68	117	62	37	54	50	163	6
10. Provence-Languedoc	176	297	31	83	97	84	42	55	80	104	123	28
11. Massif Central	174	424	37	38	72	96	69	39	77	71	97	6
12. Aquitaine-Pyrénées	139	417	25	53	58	93	80	48	63	56	164	4
13. Berri-Charente	170	258	28	35	71	132	111	38	50	66	138	3
1741-1790												
14. Paris	120	189	25	91	113	96	103	92	99	107	149	16
15. Protestants ruraux	126	154	38	86	109	134	111	104	73	88	131	45
16. Protestants urbains	111	128	100	122	94	106	79	81	85	91	105	98

Source: coll. 1-13 Houdaille 1978; col. 14 Charlot, Dupâquier 1967; coll. 15-16 Lebrun 1988.

¹ Depuis 1792 l'enregistrement des naissances, mariages, décès relève de l'autorité civile et l'enregistrement des actes est effectué dans les mairies des communes. Pour la période antérieure, qui nous concerne ici, c'était l'église catholique qui se chargeait de cet enregistrement dans les registres paroissiaux, ce qui a une incidence forte sur le calendrier des mariages.

² Les indices mensuels de répartition des actes de mariage publiés dans divers ouvrages et utilisés ici comme base de comparaison ont été regroupés sous forme d'un tableau dans l'annexe 1.

³ Il ne faut pas, au niveau urbain, négliger l'importance de l'influence des communes rurales environnantes qui, en périodes de grands travaux, font appel à une population active dépassant largement le cadre de la seule commune. Si ceci est sensible au niveau de villes moyennes, le phénomène est certainement plus faible au niveau de Paris.

Cependant, cette plus grande homogénéité des mariages urbains peut s'expliquer également, en partie, par une moins grande influence de l'église sur les populations des villes et donc un moindre respect des périodes d'interdits religieux. Dans le cas des populations protestantes on observe d'ailleurs le même phénomène (cf. annexe 1) du fait d'interdits religieux moindre sur les périodes de Pâques et de Noël. Ces causes multiples donnent le même résultat ce qui en rend d'ailleurs l'interprétation causale du calendrier des mariages difficile.

⁴ Pour certaines communes, nous disposons des données de plusieurs paroisses: Arras (12 paroisses); Béthune (2 paroisses); Calais (3 paroisses); Héricourt (2 paroisses); Lens (2 paroisses); Montreuil (5 paroisses). Pour ces communes, nous avons pris en compte dans l'analyse la somme des données des paroisses analysées. A côté de ces cas, nous avons les communes de Bréxent et Enocq qui ont fusionné, ainsi que les communes de Houvin et Houvigneul. Pour ces deux cas, nous avons retenu les données de la commune n'ayant pas disparue par fusion, arrivant ainsi à un total de 311 communes pour 333 paroisses.

⁵ Pour quelques actes, l'état des registres n'a pas permis de déterminer la date exacte du mariage, ces chiffres sont précisés lors des analyses.

⁶ Enquête agricole de 1808. Référence M1121 Archives Départementales du Pas-de-Calais.

⁷ Les registres 'originaux' sont signés des mariés et des témoins lors de la cérémonie. Le

double n'est plus rédigé ensuite que par le curé pour fournir la copie du document au greffe du tribunal dont dépend la paroisse. Ceci limite donc les risques d'erreurs du contenu de l'acte.

⁸ Le programme PAGI a pour but de constituer une base de données informatiques des actes de l'état civil ancien (plus de 100 ans). Cette base est destinée à étudier les mécanismes de mobilité de population dans la France rurale. Les données sont obtenues grâce à une série de collaborations avec les cercles généalogiques et des correspondants bénévoles. Le travail effectué ici a été rendu possible grâce à une telle collaboration avec l'Association Généalogique du Pas-de-Calais.

⁹ Le seuil de 5% est dépassé pour Calais et celui de 1% pour Courrières.

¹⁰ Pour 416 actes sur les 82.750, soit 0,5% des données, l'état du registre n'a pas permis de déterminer la date exacte du mariage.

¹¹ Le jour du marché représente un jour important du point de vue économique. Il est donc généralement évité. L'exemple de Villedieu-les-Poëles (Jouan 1969) montre que les mariages sont très rarement célébrés dans cette commune le mardi, jour du marché.

¹² Dans cette période, il existe 14 années bissextiles. Les jours de la semaine correspondant aux 29 février se répartissent de la manière suivante: Lundi: 2; Mardi: 2; Mercredi: 2; Jeudi: 2; Vendredi: 2; Samedi: 4.

¹³ Nous avons également ajouté un indice de variation autour de la moyenne comme la racine carrée de la somme, sur les douze mois, des carrés des écarts de chaque indice mensuel à l'indice moyen de 100. Plus cet indice est faible, plus les mariages sont répartis de manière homogène au cours de l'année.

¹⁴ Les 11 communes qui présentent la plus grande homogénéité sont: Arras (126); Cambrin (140); Saint-Venant (145); Bapaume (149); Béthune (149); Calais (149); Annezin (157); Montreuil (158); St-Pol-sur-Ternoise (158); Annay (158); Boulogne (161). Le record est battu avec la paroisse Saint-Aubert d'Arras avec un indice de seulement 123.

¹⁵ Les communes du Pas-de-Calais retenues pour l'échantillon de l'INED sont: Barlin, Mondicourt (et Pommera), Racquinghen, Selles, Wincquinghem pour l'échantillon principal; Alincthun, Beutin, Choques pour l'échantillon de complément et Hallines a été rajouté. (Blayo 1975).

¹⁶ L'analyse a été réalisée à l'aide du logiciel SPAD, Version 3, du Centre International de

Statistique et d'Informatique Appliquées. L'analyse en composante principale a été réalisée avec les procédures COPRI et DEFAC. Les classifications ultérieures ont été réalisées avec les procédures RECIP et SEMIS pour les classifications hiérarchiques.

¹⁷ L'une des communes, Herly (62.437), avec seulement 13 mariages célébrés durant la période 1737-1792 a été éliminée. Cette commune présente un indice mensuel de 632 en janvier, 198 en février, 93 en avril, 90 en juillet et 137 en novembre, donnant dans

l'analyse en composantes principales un point à plus de 7,5 écart-type du centre. Cette analyse a utilisé les données communales. Dans le cas où plusieurs paroisses existent dans la commune, les indices mensuels de mariages ont été calculés sur la somme des paroisses de la commune.

¹⁸ Les valeurs extrêmes, au delà de ± 2 écarts-types (théoriquement 5% des données) étant très peu nombreuses, ont été incluses dans les groupes supérieurs et inférieurs à $\pm 0,5$ écart-type.

Bibliographie

- Y. Blayo 1975, *Mouvement naturel de la population française de 1740 à 1829*, «Population», 1975, 30, 15-122.
- E. Charlot, J. Dupâquier 1967, *Mouvement annuel de la population de la ville de Paris de 1670 à 1821*, «Annales de Démographie Historique», 511-519.
- J. Houdaille 1978, *Un indicateur de pratique religieuse: la célébration saisonnière des mariages avant, pendant et après la Révolution française (1740-1829)*, «Population», 33, 2, 367-380.
- M.-H. Jouan 1969, *Les originalités démographiques d'un bourg artisanal normand au XVIIIème siècle. Villedieu-les-Poêles (1711-1790)*, «Annales de Démographie Historique», 87-124.
- A. Kussmaul 1985, *Agrarian Change in Seventeenth-Century England: The Economic Historian as Paléontologist*, «The Journal of Economic History», 45, 1, 1-30.
- A. Kussmaul 1990, *A general view of the rural economy of England, 1538-1840*, Cambridge University Press.
- M. Lachiver 1982, *Vin Vigne et Vignerons en région parisienne du XVII^e au XIX^e siècle*, Société Historique et Archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin, Pontoise.
- F. Lebrun 1988, *Amour et mariage*, dans *Histoire de la population française*, 2, *De la Renaissance à 1789*, PUF, Paris.
- M.A. Moulin 1987, *Les maçons de la Haute-Marche au XVIII^e siècle*, Publications de l'Institut d'Études du Massif central, Clermont-Ferrand.